Troisième Année — N° 99 — Eur Gwennek — Cinq Centimes — Samedi 11 Août 1906

JOURNAL RÉGIONALISTE
HEBDOMADAIRE
de la
BRETAGNE
et des
Bretons Emigrés

ABONNEMENTS :

FRANCE. . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —
Avec "Ar Vro" Revue Mensuelle
FRANCE. . . 1 an . . . 5 fr.
ETRANGER. — . . . 9 —

Les Abonnements sont payables d'avance

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef : F. Jaffrennou " Taldir "

" Evid ar Vro dre ar Bobl " — " Frankiz da beb Barn ! "

Rédaction et Administration
Rue des Carmes, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
Ann. et Récl., 4e p. 01. 20 la ligne
— 3e — 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Echos. . . . . 0 75 —

ON TRAITE A FORFAIT
Les Agences Havas, la Presse Nouvelle et John Jones, Paris, reçoivent aussi nos Annonces.

Les manuscrits ne sont pas rendus

« Bara, Laez, ha Libronte. »
Gwiriou lavaret gant AN TOUR D'AUVERGN

Eun Eskob a eneb an Ero

Eun difenn da veleien Kernc ha Leon kevredi gant an Ero. — Kendalc'h an Ero en Brest. — An Ero o vond da broseżi deuz an Eskob dirag ar Pab.

C'hoarvezet a zo eun disput etre an Aotrou Dubillard, Eskob Kemper, hag an Aotrou Sanguier, rener an *Ero*, hag a dalvez ar boan a ve komzet outhi ama.

An *Ero* a oa eur vreuriez tud iaouank savet gant Marc Sangnier d'ar c'houlz m'edo studier er Skol Politeknik. D'ar mare-ze, ne oa ket ar pez ez eo brema, he mennoz unik a oa difenn ar relijion, ha nan ober politik. Goude-ze, e kreskaz, hag an *Ero* a c'houlennaz hag a resevaz meur a wech aotre ha bennoz ar Pab.

Mez tam ha tam, an *Ero* a zeuaz da gredi e oa galvet gant Doue da zovetei Franz hag ar Bed-Holl var eun dro, hag o ledanaat neuze he mennoz, setu an *Ero* o vond var zu ar bobl izel, an dispac'herien zoken, hag oc'h esa, evel ma lavare Pronost, ober sent gant ar re-ma, ha digas anezo er penn-kenta, araok ar re all, araok ar batroned o-unan : an dra-ma a oa follentez rik.

A-dalek an heur-ze, ma roaz dorn an *Ero* d'ar Revolusion Ru, an Eskibien, ha kalz a veleien pouellus, a gomausaz disfiout deuz ar vreuriez-ze, re entanet gant he fenn-rener, ha formet hepken gant tud iaouank euz a 18 da 23 bloaz.

D'ar c'hendalc'h e telc'haz an *Ero* en Pariz en digor ar bloavez 1906, Hon Tad Santel ar Pab Pi X na reaz aotreadur a-bed.

Marc Sangnier, abaoue neuze, a zo pellaet mui ouz mui deuz e vennoz kenta. Brema e skriv evel-henn en e journal (3 a viz Even) — « An *Ero*, emezan, n'eo ket eun emzao katolik an hini eo, pegwir hon mennoz kenta, ni hen anzavaz aliez, n'eo ket rei zikour d'ar veleien eo, mez katekiza Franz, ha sevel Republik ar bobl. »

Marc Sangnier evelse, a gemer ar garg a abostol. Mond a reaz d'an Oriant, hag a zisplegaz eno an hevelep sonjezonou, o lavaret ez oa gwell gantan an ouvrierien ru eged an ouvrierien melen (ar re voderet.)

Daoust da gement-se, ar veleien iaouank a oa holl, en Breiz-Izel, a du gant Marc. Pardoni a reont d'ezan kalz a gomziou ha na vijent ket bet pardonet da veur a hini all, rag Sangnier, paotr a ijin, a oar meska mad gant he brezegennou entanus Gir Doue tennet euz an Aviel, ha na zigor kendalc'h a-bed heb eun oferen. Setu dre belec'h e talc'he ar veleien gantan, en despet ma skriv n'euz ket ezom outo.

Petra bennag, an Ao. 'N Eskob Dubillard, o klevet e oa eur c'hendalc'h Ervennerien o vond da veza en Brest, a ieaz krak da doulla ar gôr gant eun taol minaoued. Er *Sizun Relijius* e tifennaz stard ouz holl beleien e eskopti mond da zilaou Sangnier, hag ousponn e tifennaz rei d'an *Ero* chapel nag iliz a-bed, euz Brest nag en dro, evid kana nag oferenni.

Kement-ze a oa kondaoni an *Ero* evel heretik, ha den n'en deuz faziet var mennoziou Eskob Kemper, euz a behini ec'h anavezer mad dre-holl an hardiziegez.

Disul koulskoude, Marc Sangnier, a zeuaz da Vrest, hag ouz e heul tri-c'hant Ervenner bennag, gant beb a fleuren ru-tan gantê ouz korn o chupen, ha beb a doc'hoden gwiniz.

Ar c'hendalc'h a zo bet digoret deuz ar mintin en eur sal euz ar Bours a Gonverz.

Marc a gomanz dre lavaret eur bater, ha goudeze e krog gant e brezegen.

Lavaret a ra an *Ero* en deuz adversourien a gleiz hag a zeou abalamour, emezan, den n'anvez mad spered an *Ero*. Republikaned omp, emezan, a du gant ar bobl, ha forz na reomp mar n'euz ket eskob Kemper ar memez ompinion politik ha ni. Bugale sentus omp d'ezan evid pez a zell ar relijion; mez ahendall hon oberou na zellont ket outan. Neubeud omp ama, emezan, muioc'h e vijemp bet mar dije gallet ar gureed iaouank unani ganeomp. Ar re-ma a zo holl a du ganeomp evid kerzet var-raok.

Goude prezegen Sangnier, eun Ervenner hanvet Bederic, deuz Kemper, a lenn eur paper divarbenn renkadurez an *Ero*.

Hema a gomz deuz gounid an holl d'e ideiou. « Red a vo d'eomp beza mestrou, emezan, mez a-benn erruout da gomandi, e vo red d'eomp beza krenv, red e vo d'eomp eta en em renki evid konkeri. Netra n'allo herzel ouzomp, pegwir e c'hoanteomp ober eur republik nevez, e-lec'h ma vezo unvaniez, justis ha gwirionez. »

Marc Sangnier a gaoze goude, hag a lavar penoz c'hoant an *Ero* a zo beza leal. Rag-se e kondaon an drouz a zo bet gant an ivantoriou. Lavarout a ra penoz en ivantor iliz Sant-Roc'h, en Pariz, ar gristenien pinvidik o doa lodennet 30.000 lur etre apached evid skei var ar polis. « Ar gristenien, emezan, n'int ket great evid ar veleien, mez ar veleien evid ar gristenien. »

Goude eur beden, ar seanz a zo savet.

Deuz an abardaez, da 2 heur, zo bet eun dastumaden publik en sal ar goueliou. Tri mil a dud a oa eno, ouspenn eun hanter anezo tud heb sonj a-bed, eur bevaren micherourien ru ar porz-mor, hag ar bevaren diveza, mignoned da Sangnier.

Var al leuren-gomz, e weler an Aotrone Herry, Yvinec ha Philippe, deuz an *Ero*, hag ar re-all a zo holl deuz tu ar revolusionerien; eno ema Goude, Roullier, ar Gall, etc., pere a zo a galon gant Sangnier (evid eur wechik) abalamour e ma hema o vond da rei friajou d'an depute Bietry, mez a oapeo anezan goude.

Sangnier a ra eun diskour hir, hag a adlavar ar memez prezegen, e-pehini e klever, beb ar mare, ar giriou *démocratie. république, catholique, les jaunes, patronat capitaliste, prolétariat organisé*, etc.

— Petra, emezan, a zisparti ahanomp deuz ar sosialisted ru? Netra nemed poent ar relijion.

Neuze e tac'h var Per Bietry.

Hema, emezan, eo ki-gard ar reaksionerien.

Pellikoc'h, e lavar na insult jamez den a-bed.

P'en deuz echu, Goude a zeu, (an dispac'her dizoue ha divreton Goude) ha klevout a rer hema o rei meuleudi da Varc Sangnier. Lavaret a ra koulskoude ne ma ket akord gantan var ar relijion.

Al lezen gatolik, emezan, a c'houre'hemenn plega ha douja, ha ni ne c'houllomp silaou nemed ouz mouez hon c'houstianz. Ar relijionou, a zo holl a eneb ar re baour, abalamour da ze e stourman diouz ar glerikaled.

Da ziveza, ar gouest-ma a zo votet :

« Tri mil a dud bodet en Brest, goude beza klevet Sangnier, Goude hag an daou sitoian Gall, hag o testeni n'eo ket deut Bietry da respont, a lavar penoz ar syndikajou na dleont ket beza savet hepken da wellaat stad ar vicherourien, mez c'hoaz da veza benviou poblus da chench tu d'ar sosiete, hag e tleont respeti ar rezoniou don, dread, ha relijius pere a c'hall kreski ar spered a garantez hag a justis. »

Ar seanz a zo klozet neuze. An Ervennerien a gan *Kan-bale an Ero*, hag ar Revolusionerien an *Internationale*.

Goude ar c'hendalc'h, an *Ero* en deuz, var a leverer, desidet prosezi deuz an Aotrou 'n Eskob Dubillard dirag lez-varn an Eskibien en Rom, abalamour d'an difenn en deuz great d'ar veleien da gemeret perz en dastumaden Brest.

Petra zonjal deuz an dud-ze oc'h ober neuz da veza kristenien sentus, ha dustu m'en em gemerer outê, int prest d'en em ravolti zoken deuz o eskob?

Petra c'hoanteont? Petra glaskont? Eneb da biou emaint? A du gant piou? Ha gant petra?

Evidomp, en peb lealded, e tleomp lavaret e zo eun neubeudik traou vad er pez a lavar Sangnier, mez aoun hon deuz ne iafe re bell. An *Ero*, hervez hon sonj, a skoïllo deuz teir skoasel : deuz an Eskibien, rag Sangnier a c'hoanta lakaat re an Aviel da zerviji da skabel d'eur gosteen politik; deuz ar Revolusionerien, rag ar re-ma a vezo bepred a-eneb peb relijion; ha deuz ar Bietristed, pere a stourmo euz an Ero dre ma astenn hema an dorn d'ar sendikajou ru.

Evelse, e sonjomp ne vo ket puill an eost var an Irvi.

« An devez-ze, eme *La Croix* deuz Pariz, en eur gomz deuz kendalc'h Brest, a zo bet eun devez maleüruz. »

EUR BREIZAD DISHUAL.

DES MOTS...

....C'est l'âme poétique, l'âme mélancolique et mourante de la vieille Bretagne, qui s'en va toujours !...
(Dernières lignes de *Pêri en Mer*, par Gustave Toudouze).

Quelqu'un me parlait dernièrement de Maurice Barrès : « Mais enfin, me disait-on, pourquoi admire-t-on cet écrivain, comme on le fait? Sa réputation est surfaite, archi-surfaite... Il ne mérite pas les louanges dont on le comble. Et vous-même qui l'aimez, pourriez-vous me donner les causes de votre prédilection? » Comme je restais un moment décontenancé, ahuri, pour ainsi dire, de la façon cavalière dont on traitait l'auteur de tant d'œuvres, parmi lesquelles le *Roman de l'Energie Nationale* m'avait particulièrement ravi, mon interlocuteur, croyant sans doute que mon silence était l'aveu et l'approbation de ses paroles, reprit de plus belle : « Est-ce le style de Barrès que vous prisez? Vous auriez bien tort, car nul style n'est plus lourd, plus fatigant à lire et plus contraire aux règles grammaticales de notre langue ! » Je n'osais objecter que si les phrases de Barrès sont parfois longues — et semblent lourdes à cause de cela — elles le sont nécessairement, car dans des digressions et des dissertations plus ou moins philosophiques, analogues à celles qu'il entame, on ne peut raisonnablement prendre la phrase simple et régulière d'un René Bazin ou le style incisif et coupé d'un Sardou, d'un Lavedan ou d'un Hervieu. « Sont-ce les idées de Barrès, continuait mon contradicteur, que vous aimez et que vous faites vôtres? Mais Barrès n'a pas d'idées, il n'a que des mots, il se paie de mots. Il ne sait parler que du passé, de son respect et de son culte, de la tradition, de la race, de la patrie. Mais il n'y a pas d'idées là-dedans, tout cela est vide de sens. Il n'y a que des mots, des mots encore et toujours des mots ! »

Ah ! le respect et le culte du passé et des aïeux ne sont que des mots ! La tradition n'est qu'un mot ! Mots également la race et la patrie !... Des mots tout cela, bons pour quelques originaux à la chevelure mérovingienne et à la barbe hirsute, pour les bardes de Bretagne au cerveau embrumé comme le ciel de leur pays... Mais ailleurs, dans la vie, à quoi cela peut-il servir ? Des mots, qu'en peut-on faire? Le papier que vous envoyez vierge à une banque et qui vous revient, couvert de cachets, de chiffres et de signatures, a en lui une valeur que vous pouvez utiliser, mais un mot, dites-moi donc, un mot, quelle valeur comptez-vous en tirer? Vous l'offrirez, si vous le voulez, à l'Académie, elle pourra l'accepter et ce mot, malgré tout, restera toujours mot... et ne vous vaudra jamais rien.

Eh bien ! quand on dira devant vous que Pierre, Paul ou Jacques aiment et respectent leur père et leur mère, dites hardiment que ce n'est pas vrai, ou alors demandez pourquoi l'amour et le respect des parents sont autre chose que des mots : l'on ne saura trop que vous répondre et l'on ne vous répondra rien...

Tant mieux, ce sera justice !... Puisque l'amour et le respect des parents ne sont pas précisément des mots, l'amour et le respect du passé et de la tradition, l'amour et le respect de la patrie seront aussi un peu plus que des mots. Le passé, me semble-t-il, est la cause du présent, logiquement doit aussi exister l'amour des hommes et des choses du passé. En effet, ce qui constitue l'idée du passé, c'est surtout et d'abord l'idée des hommes qui ont vécu avant nous, puis ensuite — point en son essence tout à fait secondaire, mais qui devient primordial en la circonstance — l'idée des choses et des objets au milieu desquels ces hommes ont passé leur vie. Et alors, il me revient à l'esprit une phrase de Jean Rameau, qui complètera, ou mieux qui expliquera ce que je veux dire : « Toutes les mères sont immortelles, écrit cet auteur : il n'y a que les vieilles filles dont le corps s'en aille réellement en poussière ! » Quoi de plus juste ! Tout en nous n'existe que par le passé : notre chair et notre sang sont les résidus, l'héritage de nos ancêtres. Notre pensée même — surtout si l'on admet la théorie de l'Evolution — cette faculté qui fait d'après Pascal la grandeur de l'homme et le différencie des autres êtres vivants, ne nous vient que parce que d'autres hommes ont réfléchi, jugé et raisonné avant nous, en un mot, parce qu'ils ont pensé. Le degré de civilisation atteint à l'heure actuelle, ce n'est pas à nous que nous devons l'attribuer, car une civilisation ne progresse pas ainsi en vingt, trente, ou même quatre-vingts années, c'est à ceux-là de qui nous tenons la vie et qui reposent là-bas dans la Cité du Repos, à l'ombre des noirs cyprès... Voilà ce que nous a légué le passé. N'est-il pas juste que nous le respections, que nous l'honorions ?

Comment pourrait-on demander alors, comment devons nous manifester le respect et la reconnaissance que nous avons pour ces hommes du passé qui ont tout fait pour nous, et dont on ne conserve plus aujourd'hui que la poussière de leurs restes ?

Comment ? Ah ! c'est tout simple : inutile d'aller chercher bien loin ce que vous trouvez en vous.

Il vous est arrivé à tous de rencontrer, de voir de vieux dolmens, des menhirs, des cromlechs, des allées druidiques, des calvaires magnifiquement sculptés, des cathédrales immenses, symbole de force et de puissance, des clochers élancés dont l'extrémité semblait toucher le firmament, des monuments de toutes sortes enfin, élevés par les mains de nos ancêtres, les Celtes d'Armorique. Eh bien ! en face de ces monuments, ne vous rappelez-vous pas les sentiments qui agitaient vos âmes? Vous étiez ému ; votre cœur était serré ; malgré vous, vous reviviez le passé, vous auriez voulu retourner sur vos pas de quelques siècles en arrière... Une dernière fois, en vous éloignant, l'esprit plein de cette évocation, vous détourniez la tête pour contempler l'ensemble de ces grosses masses granitiques, que vous considériez avec respect et sur lesquelles vous aviez à peine osé poser la main... Et l'on aurait souillé ou brisé ces pierres en votre présence que cela vous eut fait mal. Cela n'est-il pas vrai? Rassemblez donc vos souvenirs !

Il n'est pas, je pense, un homme qui n'ait éprouvé ces sentiments qui lui sont naturels, instinctifs. Quels noms donne-t-on à ces sentiments?

Pour vénérer et respecter la mémoire d'un homme qui n'est plus, on vénère et on respecte ses œuvres, les choses au milieu desquelles il a vécu et qu'il a aimées, le pays qu'il a habité, la langue qu'il a parlée, et cela s'appelle le culte et le respect du passé et de la tradition, l'amour de la race et de la patrie.

Cela n'est donc plus seulement et exclusivement que des mots !

C'est encore et surtout des sentiments, des états qui font vibrer les cordes, et chanter les voix qui sont en nous, jusqu'à notre tour nous allions reposer à la Cité des Morts et que nous soyions devenus pour ceux auquels nous aurons servi les traits-d'union entre notre passé et eux, le Passé, un nouveau Passé encore plus grand que le nôtre...

Marc COURSIN.

Les Armes de Mgr. Morelle

Coupé : au premier d'azur à l'Esprit-Saint s'essorant sur une mer de sinoples — Au second de gueules ; au calice d'or à l'hostie issante d'argent. — A la bordure d'hermine — L'écu sommé de la croix, de la mitre et de la crosse ; le chapeau épiscopal sur tout.

Devise : *Dre nerz ar spered glan.*

On remarquera avec plaisir que Mgneur Morelle a choisi sa devise en breton. Il est le premier évêque qui ait pris une devise en notre langue.

Marche de la " Jeunesse Catholique "

Il nous revient que la Jeunesse Catholique Bretonne, dont le siège est à Rennes, 30, rue Hoche, s'est donnée une chanson de marche française qui a pris le même air que la marche bretonne *Sao Breiz-Izel d'an nec'h da vanielou*.

Le procédé n'est pas des plus courtois, car la Jeunesse Catholique Bretonne aurait fort bien pu adapter à sa marche un air différent de l'air choisi par les Bardes.

Nous avons tenu à signaler le fait, sans autres commentaires, afin qu'il n'y ait pas de confusion.

INAUGURATION DU MONUMENT LUZEL

La Bretagne nouvelle nous communique l'article suivant :

L'inauguration du monument élevé en l'honneur du grand poète breton F.-M. Luzel, aura lieu définitivement le dimanche 2 septembre prochain, sur la place de Plouaret, sous la présidence du représentant de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Le comité d'organisation des fêtes qui auront lieu à cette occasion, s'est réuni lundi dernier à Plouaret, en vue d'arrêter le programme. Etaient présents : MM. Luzel, maire de Plouaret, J.-B. Le Luyer, vice-président du comité, Antoine Bott, directeur de la *Bretagne nouvelle*, le docteur Le Gac, Le Page, directeur de l'école communale, Jégou, secrétaire du comité, H. Mauguer, directeur du *Lannionnais*.

Voici le programme qui a été arrêté :

Le dimanche 2 septembre, à l'arrivée des trains du matin, réception des autorités.

A 10 heures, inauguration du monument. L'éminent écrivain M. Anatole Le Braz, président du comité, retracera l'œuvre du regretté poète F.-M. Luzel.

A midi, banquet par souscription dans la grande cour de l'école communale. Les dames sont invitées à y assister. Prix du banquet, 4 francs.

Dans l'après-midi :

Représentation théâtrale bretonne par la célèbre troupe de Ploujean. Première de la

---

Feuilleton du Journal " *AR BOBL* " 24

L'Hermine de Coëtmor

Par L. DE KERLOIS

— Moi, répondit-il en souriant, jamais je ne me suis senti plus heureux qu'hier soir.

— Que vous est-il donc arrivé ?

— Petite curieuse, tu veux le savoir? Eh bien ! sache qu'il a été longuement question de toi et qu'une personne, qui n'est ni moi ni Mme de Saint-James, a été bien désappointée de ne pas te voir à l'Opéra.

— Je vous avoue que je ne comprends pas ce mystère.

— Tu devineras, lorsque je t'aurai dit qu'Edouard de Saverley accompagnait sa jeune tante.

Christiane pâlit.

— Et quel rapport y a-t-il donc entre ce jeune homme et moi ? demanda-t-elle d'une voix saccadée.

— Mme de Saint-James te l'apprendra cette après-midi, répondit M. de Ploërven en fixant sévèrement sa fille. Notre amie m'a déjà parlé depuis quelques jours de l'espérance que son neveu avait d'obtenir ta main. Ce mariage me convient, le jeune homme est parfait, j'ai donné ma parole, je compte sur ton obéissance.

— Mon père, ayez pitié de moi ! s'écria-t-elle en tombant à genoux.

— Ma volonté est que ce mariage se réalise. J'imagine que tous tes exercices de piété ne t'auront pas mis dans l'esprit des idées de rébellion.

— Ayez pitié de moi, ne cessait de répéter Christiane, vous savez bien que mon cœur n'appartiendra jamais à M. de Saverley, qu'il est à Yves et que je me regarde toujours comme sa fiancée.

— J'agis pour votre bonheur, ma fille ; avec le temps, vous oublierez le passé et serez heureuse avec Edouard. Du reste, j'ai donné ma parole.

— Mais moi, je ne veux pas, mon père ; je ne tromperais pas un homme qui se donne loyalement à moi et que je n'aimerai jamais. J'ai donné ma foi à Yves, je lui serai fidèle.

— Je vous le répète, vous n'êtes plus liée à Yves, il s'est rendu indigne de vous.

— Mon père, ne m'accablez pas en me répétant ces cruelles paroles. Yves est innocent, je le sais, rien ne pourra me convaincre du contraire.

— Si vous n'avez pas confiance en votre père, s'écria le baron, du moins vous serez persuadée lorsque vous aurez lu ceci, et le baron tendit un journal à sa fille.

Celle-ci y jeta un coup d'œil, poussa un cri et s'évanouit.

Son père, effrayé, s'empressa autour d'elle, la fit transporter sur son lit, où les soins les plus intelligents ne purent la rappeler à la vie. Une chaleur brûlante l'avait envahie et ses lèvres laissaient échapper des paroles incohérentes.

Le médecin, mandé en toute hâte, hocha la tête en voyant la frêle constitution de la jeune fille, et, après un long examen, la déclara en proie à une fièvre cérébrale des plus violentes.

— Mon Dieu, faites un miracle, car la science humaine est impuissante, murmura le docteur si bas que l'oreille inquiète du baron ne put saisir ses paroles.

Le pauvre père, à genoux au pied du lit, arrosait de larmes les mains de sa fille.

— Mon enfant ! mon enfant ! s'écriait-il épurdu. Mon Dieu, laissez-moi ma fille, mon bonheur.

Et il couvrait de baisers le front brûlant de Christiane, ses yeux brillants qui le regardaient sans le reconnaître, ses lèvres qui ne s'ouvraient que pour murmurer le nom d'Yves avec un accent déchirant.

— Ma chérie, ma bien-aimée, disait-il, regarde ton père, pardonne-lui, ne t'en va pas. Je ne voulais que ton bonheur, mais je suis un brutal. Mon Dieu pourquoi avoir séparé l'enfant d'avec la mère ?

Le médecin regardait le baron avec un regard plein de compassion.

— Il faut faire venir une religieuse pour soigner Mlle de Ploërven, dit-il à la femme de chambre, en lui remettant une longue ordonnance. Et surtout pas de bruit, pas d'agitation autour de la malade. Courage, Monsieur, ajouta-il en s'adressant au baron. La maladie est grave, mais tout espoir n'est pas encore perdu.

M. de Ploërven demeura longtemps auprès de sa fille, murmurant doucement à son oreille ces mots brûlants d'amour que les parents seuls savent dire à leurs enfants. Et Christiane, dans son délire, n'entendait rien ; elle repoussait son père et semblait tendre des bras suppliants vers un être invisible ; des paroles inintelligibles pour tout autre que pour le baron sortaient de ses lèvres.

Tout à coup, il crut entendre Christiane mêler à ses divagations le nom de Mme de Valfleury. Ce lui fut un trait de lumière.

— Ah ! s'écria-t-il, auprès de l'enfant brisée et malade, il faut une mère.

Et s'asseyant devant le bureau de la jeune fille, il écrivit rapidement quelques lignes, puis, cachetant l'enveloppe, il sonna son domestique.

— Chez la marquise de Valfleury dit-il.

Et se rapprochant du lit de Christiane, il aperçut sur une table le journal qui venait de causer un si grand ébranlement chez sa fille. Il le prit, le lacéra et le jeta au feu.

— Puisse ce passé maudit s'anéantir à jamais du cœur de ma pauvre enfant ! Puisse-t-il surtout ne point lui coûter la vie !

Que contenait donc ce journal ? Les événements qui suivent nous l'apprendront.

XI

Le marquis et Anne avaient prolongé bien avant dans la soirée leur triste veillée, et, après une nuit d'insomnie, ils se levèrent de grand matin et se rendirent à l'église, où, offrant avec le prêtre la victime sacrée, ils imploraient la miséricorde divine.

A deux heures de l'après-midi, une foule immense se pressait dans la salle des assises. Au milieu de tout ce monde qui accourait pour assister au débat qui allait avoir lieu entre les deux plus célèbres avocats de la ville, se trouvait un homme qui, le sourire aux lèvres, ne quittait pas des yeux le marquis, sa fille et la vieille Jeanne, arrivés le matin même à Quimper.

Cet homme, le lecteur l'a reconnu. Max voulait savourer jusqu'au bout son atroce vengeance, il voulait voir souffrir ceux qui lui avaient fait du bien, il voulait jouir de leur humiliation, et ses yeux prenaient une expression farouche en pensant qu'un Coëtmor pouvait être condamné comme un criminel.

Le marquis avait une attitude pleine de fermeté ; il avait repris, ce jour-là, son noble maintien d'autrefois. Il tenait à témoigner, par sa présence aux yeux de tout, que Yves était innocent.

Anne était calme ; ses nerfs, excités par toutes les émotions qu'elle venait de subir, la soutenaient.

Bientôt la cour entra ; chacun se leva ; les hommes se découvrirent devant ceux qui personnifient la justice et la loi. En face de la famille de Coëtmor se dressait la barre ; au fond de la salle, le président des assises siégeait dans sa sévère gravité. Aux côtés du président se tenaient les membres du jury ; à droite, sur le banc de bois, usé par le passage des criminels, se trouvait Yves entre deux gendarmes. A ses pieds était assis M. de Kerbi, revêtu de la robe noire, et portant l'hermine sur l'épaule,

Yves était pâle, mais impassible ; il écouta la lecture de l'acte d'accusation sans que son visage trahit aucune des impressions qui s'agitaient en son cœur, et lorsque le président des assises, se levant, sévère, interrogea le jeune accusé, celui-ci répondit avec calme. Sa voix était ferme, et, cependant, son âme était troublée, il se sentait condamné d'avance.

La clarté et la franchise avec laquelle il répondit émurent un instant les auditeurs ; les sonfrances du marquis et de sa fille étaient indicibles. Quant à Jeanne, étourdie par l'appareil judiciaire, indignée de ce qu'elle appelait la perversité des juges, elle était plongée dans une indicible prostration, elle voyait sans voir, écoutait sans entendre ; les yeux fixés sur la barre des criminels, elle ne regardait que Yves, l'enfant qu'elle avait porté dans ses bras, qu'elle aimait avec une tendresse presque maternelle.

Les témoins firent alors leurs dépositions.

(A Suivre)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gautier, éditeur Paris.

pièce : *La Farce de l'avocat Pathelin*, traduite en breton.

Concours de binious et de chanteurs bretons.

Jeux divers, courses, danses publiques.

Grandes luttes bretonnes. Prix importants.

Le soir, grand feu d'artifice, illuminations, grand bal.

M. Viaud, sous-préfet de Lannion, a bien voulu promettre d'honorer de sa présence la cérémonie d'inauguration.

Une démarche dans le même sens sera faite près de M. le Préfet des Côtes-du-Nord.

Ajoutons que la musique municipale de Lannion, sous la direction de son habile chef M. Karren prêtera son concours aux fêtes de Plouaret, auxquelles beaucoup de Lannionnais et d'habitants des villes et localités voisines, tiendront certainement à assister.

LE CONGRÈS DE L'U. R. B.

La mauvaise volonté de M. le Comte de la Villemarqué oblige l'Union à abandonner le Congrès à Pont-Aven. — Il aura lieu à Carnac.

Il nous parvient une surprenante nouvelle. M. de la Villemarqué, maire de Nizon, a refusé au Bureau de l'*Union Régionaliste Bretonne* toute autorisation d'entrer dans le *Bois d'Amour*, de Pont-Aven, dont il est propriétaire, et d'y installer un Théâtre breton. Force a été donc, malgré tous les préparatifs déjà commencés, malgré le concours assuré de la municipalité de Pont-Aven, et de la troupe bretonne de Goullien, de chercher ailleurs.

L'U. R. B. tiendra définitivement ses assises a Carnac, (Morbihan) du mardi 11 au dimanche 16 septembre au soir.

Dans cette localité, son vaillant Président s'est assuré le concours de la municipalité, ainsi que les salles et logements nécessaires. La troupe bretonne de Pluvigner prêtera son concours le dimanche 16, ainsi que la Musique Instrumentale d'Auray.

Nous ne ne rendons guère compte des motifs qui ont bien pu déterminer M. de la Villemarqué à faire à la région pontavenoise un tort aussi considérable que celui de la priver d'une fête qui promettait d'être si brillante.

Le Nouvel Archevêque de Rennes

Nous apprenons de source certaine que Mgr. Dubourg, évêque de Moulins, est transféré à l'archevêché de Rennes.

M. Lobbedey, vicaire général de Cambrai, lui succèdera à l'évêché de Moulins.

Tro ar bed en eur sizun

— An Aotrou Briand, ministr an Deskadurez publik en deuz great ar sizun dremenet eur brezegen e Angers, var sujet an Deskadurez da rei da holl bugale ar Republik.

— En bro Sardaign (Itali) an dienez zo ken braz a vezo roet d'ar gouarnamant lakaat en gwerz douarou ha tiezegou etz parrez dre ma na c'hallent ket paëa ar c'hontribusionou.

— Darvoudou braz zo bet digouezet e-kichen Pariz dre an tramweiou dredan. Dek den lac'het, eur vaouez hag eur bugel zo bet bleset.

— Eul lestr italian hanvet ar Sirio, *en pehini a oa c'houec'h kant pemzek ha pevar ugent a dud a zo bet kollet var aochou ar Spagn, e-kichen an enezennou Hormigas, eul lec'h historiek.*

Tri c'hant den beuzet, e-touez pere en em gave arc'heskob Sant-Per er Brezil hag eun eskop all. An darvoud terrupl-se a zo dleet, a lerer, d'ar c'habiten pehini zo en em lac'het goude.

An emigranted italian evel atao a zo en em gomported evel sovajed e 'n em servicha euz o c'hontili ha deuz o fuzuilou evit lac'ha ar merc'hed hag ar vugale.

Epad eun hanter-heur e oaht mistri var al lestr. Eur rumm anezo a zailaz ebarz bagou a zovetaj dija leun ha mest da veza laket er mor.

O hemer plas an dud-se ar gwad a ruilaz e-kreiz eun emgann terrubl.

Ar maro an neuz great eur reuz spontuz e-touez passajourien ar Sirio.

— Ar reveulzi a ia var wasaat er Russi. Micherourien ar gazetennou a zo en em lakeat en grev. Tri ugent mil den a zo paouezet da labourat er gearbenn. Ar soudarded gwech ama, gwech ahont, a revuz zenti. Akuipach al lestr-kroazer Pamiat Azova *a zo ravoltet, ha goude beza leusket tennou var al listri all, a zo partiet ne oar den var be du.*

KELEIER

Kerne-Uhel

KERAEZ

Nos pompiers. — Depuis quelques jours, six de nos braves pompiers s'exercent chaque soir dans la cour de l'Ecole Communale à des exercices de feu et de sauvetage, en vue du Grand Concours National de Landerneau, qui aura lieu samedi 11 et dimanche 12 août, ainsi que nous l'avons annoncé.

Nous avons vu le thème de leur manœuvre mardi soir. Le feu prend dans un escalier : il faut monter au 2e étage pour sauver un homme : en 6 minutes, montre en main, 2 hommes ont grimpé par les échelles de cordes au 2e étage et sont revenus, portant l'homme dans leurs bras tandis que les 4 autres dirigeaient le jet d'eau de la pompe à incendie.

Replier les échelles, désarmer les agrès, remettre la pompe sur son chariot, et partir au pas gymnastique, fut l'affaire d'un instant.

Les pompiers qui représenteront la Cie à Landerneau sont MM. Pierre Le Clec'h, lieutenant, Le Clec'h, fils, Pastor, Trévennec, Descourqueux, et Rompe.

— Carnet de mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Guillaume Laurent, promu chef de gare du Réseau Breton à Châteaulin, avec Mademoiselle Josèphe Le Meur, de Carhaix.

— Ligne de Carhaix à Châteaulin. — Depuis le samedi 4 août, la section à voie étroite de Pleyben à Châteaulin-Ville (ligne de Carhaix à Châteaulin) est ouverte au service des voyageurs et des transports à grande et à petite vitesse.

Comme conséquence le service des trains de voyageurs sur la ligne de Carhaix à Châteaulin-Ville sera réglé à partir de cette date conformément aux indications du tableau suivant :

		matin	matin	soir
Carhaix	DÉPART	5 55	10 20	7 15
Port-de-Carhaix	—	6 6	10 31	7 36
St-Hernin-Cléden	—	6 18	10 44	7 49
Spézet-Landeleau	—	6 30	10 57	8 6
Plonévez-du-Faou	—	6 45	11 13	8 22
Châteauneuf-du-Faou	—	7 3	11 32	8 50
Langalet	—	7 12	11 41	8 59
Lennon	—	7 21	11 51	9 11
Pleyben	—	7 38	12 7	9 30
Saint-Segal	—	7 57	12 24	9 48
Port-Launay	—	8 4	12 31	9 55
Châteaulin-Ville	ARRIVÉE	8 9	12 36	10 »»

		matin		soir
Châteaulin-Ville	DÉPART	7 35	11 28	3 5
Port-Launay	—	7 44	11 39	3 27
Saint-Ségal	—	7 56	11 52	3 40
Pleyben	—	8 11	12 6	4 3
Lennon	—	8 24	12 19	4 22
Langalet	—	8 32	12 27	4 31
Châteauneuf-du-Faou	—	8 46	12 44	5 »»
Plonévez-du-Faou	—	8 59	12 58	5 15
Spézet-Landeleau	—	9 11	1 11	5 32
St-Hernin-Cléden	—	9 21	1 22	5 43
Port-de-Carhaix	—	9 33	1 35	6 5
Carhaix	ARRIVÉE	9 47	1 50	6 20

On se plaint, et à juste raison, que la Cie n'ait instauré aucun train partant de Carhaix pour Châteaulin dans l'après-midi. Le train de 7 h. 15 du soir est bien trop tard surtout en hiver : il en faudrait un autre partant vers 3 heures.

— Nomination. — M. Valentin Nicol, adjudant au 19e d'Infanterie est porté sur la liste des sous-officiers pour le poste de percepteur sous le no 37.

HUELGOAT

Gouellou. — Gras da gaërder an amzer, kenta devez deuz gouellou an Huelgoat a zo tremenet mad.

Var hent ar Fouille eo bet redadek ar c'hezek houarn.

Setu ama ar gont :

Kenta priz, pemzek lur, da Lécuyer euz Montroulez ; an eil priz, dek lur, da Nal, deuz Lopérek ; hag an trede, ugent real, da Gorvez, deuz Sant-Thegonnek.

Eun niver mad a dud a oa eno.

— Ar redadek kezek. — Redadek an Huelgoat zo bet en em gavet dilun diveza var blasen Bellevue, dre eun amzer gaër ; an heol a oa tom ru.

Komanset da ziv heur, ar redadek a oa achuet da beder heur. Kalz a dud en em gave eno.

Setu ama ar gont :

Redadek genta : kenta priz, *Eclair*, da Guillou, deuz ar Chapel-Nevez ; eil priz, *Sans-Gène*, da Goalabré, deuz Kemperle ; trived priz, *Belle-Etoile*, da Guénauff.

Eil redadek : kenta priz, *Eclair*, da Guillou, deuz ar Chapel-Nevez ; eil priz, *Sans-Gène*, da Goalabré, deuz Kemperle ; trived priz, *Cambronne*, da Huon, deuz Landivicho.

Teirved redadek: kenta priz, *Va-Tout*, da Vorvan, deuz Lannilis : eil priz, *Tremolo*, da Renan Ollier, deuz Plouvorn ; trived priz, *Dompteur*, da Rolland, deuz Plouigneo.

Pevarved redadek : kenta priz, *Gobsec*, da Lemenn, deuz Quintin ; eil priz, *Sans-Gène*, da Goalabré, deuz Kemperle ; trived priz, *Belle-Etoile*, da Guenauff, deuz Glomel.

Enpad an eil redadek Yvon Madec, deuz ar Faou, en Huelgoat, zo bet bleset gant eur marc'h pehini a zirenkaz euz e hent.

An Aotrounez Bastid, medisin, hag Ar Bihan, veteriner, test euz an darvoud a zilammaz dustu en dro da Yvon Madec, pehini zo bet kaset d'e di en gwetur e gerent. N'e ma ket en danjer. An dud all nint ket bet bleset.

D'an noz an devez kaër se, dansadek publik zo bet var blasen ar redadek.

Eun tan artifis zo bet ive tennet var riblou al laenn da zerr-noz.

POULLAOUËN

Eur c'hi klanv. — Ar 7 a viz Eost, ki ar Guen, adjent-maër, koueet klanv, a neuz kroget en eur bugel deuz ar bourk hag en eun toullad loned.

Bet eo lac'het gant tri denn fuzul gant Blaiz, hostiz.

SKRIGNAK

Création d'une foire à la Croix-Rouge. — Par délibération, en date du 21 mai 1905, le Conseil municipal de Scrignac avait demandé la création d'une foire qui se tiendrait à la Croix-Rouge, en cette commune, le premier mardi d'Avril de chaque année.

Sur 42 conseils municipaux consultés, 30 ont émis un avis favorable. Les 12 autres n'ont pas répondu.

Le Conseil d'Arrondissement de Châteaulin a déclaré ne voir aucun inconvénient à ce qu'il soit donné satisfaction à la demande du conseil municipal de Scrignac.

SANT-HERNIN

Divar-benn eur maro estranch. — Setu ama ranseignamanchou-all c'hoaz divar-benn maro Yves-Louis Poignonnec :

Ru-Moal a zo situet var eun dosen deuz pehini ve gwelet an hent a ia deuz Keraez da C'hourin, ha pemp kart leo deuz Sant-Hernin. Ar vereri-ze a zo braz. Poignonec, dre ma lar an dud, a oa pinvidik. Bez an nevoa c'houezek mevel, eun hanter ha kant a loened-korn, c'houec'h loën-kezek.

Poignonec a oa demezet evid an eil gwech abaoue c'houec'h vla-zo ; hen a nevoa tri a vugale euz ar c'henta gwele ha tri-all euz an eil. E vam zo beo c'hoaz hag o chom en Kerouer, eur c'hart leo ouz Ru-Moal.

An ti a zo henvel euz an holl dier euz a Vreiz ; a gleiz e ma krevier ar ronsed, en diabarz euz an ti gweleou kloz evel re an amzer goz.

Poignonnec na anaveze nemed mignoned var dro. E vreg hag hen a oa mad ouz ar beorien.

Na oar den netra zur var an histor estranch ma.

Eun neubeud mad a zo soupsonnet.

Setu ama ar pez a zo bet diskleriet :

E devez an torfed, Poignonnec a oa eat d'ar Vilin-Neve, hag e welaz tud hag anaveze mad ; evet a oa d'ezan, unan euz ar vignoned-man a lavaraz mond d'ar gear, evit repozi ; heman a heuillaz ali e gamarad, hag o daou ez eent en hent.

Noz e oa pa zigouezaz Poignonnec d'ar gear e Ru-Moal. E-unan e oa. Pegoulz e ma digouezet an torfed ? An enklask, konduet gant an Aotrou Cord, a raio sklerijen var ar sujed. Da zek heur deuz an noz, groeg Poignonnec a zeuaz da zihun daou euz an domestiked, unan hanvet Coënt, oajet a eiz vla varnugent, hag egile hanvet Tallec, hag a lavaraz d'ezo a oa e goaz o vont da vervel ; an interramant zo bet dre bermision ar maër ha medisin ebet na zo bet klasket.

— Gouel ar Barrez. — En okazion pardon Sant-Hernin, patron ar barrez e vezo great redadek-kezek, redadek kezek-houarn, galoupadek gwazed, gourennadek ha kalz a jeuiou all c'hoaz.

ROSTRENN

La Deering. — Au grand concours de moissonneuses de Paule, les moissonneuses-lieuses et moissonneuses-javeleuses *Deering* ont obtenu un véritable succès.

Leur dépositaire et représentant à Rostrenen et pour la contrée environnante est M. Guillaume Le Bourse-Jamet, le mécanicien bien connu, qui a aussi un remarquable choix de machines agricoles de toutes sortes.

PAULE

Grand concours départemental agricole de moissonneuses-lieuses et javeleuses.

Le concours que nous avons annoncé a eu lieu lundi à la belle ferme de M. Henry à Kéranguével, en la commune de Paule, canton de Maël-Carhaix, sous la présidence de M. Le Rouzic, professeur départemental d'agriculture.

Les essais pratiques se sont faits dans un vaste champ d'avoine de 8 journaux, et ont commencé à 9 heures du matin.

Etaient représentées : la maison Mac-Cormick (1 machine) ; Osborne (1 machine) ; Deering (1 machine) ; Johnston (1 machine). La Mac-Kormick était présentée par M. Royer, son représentant à Carhaix, conduite par M. Postollec, Pennalan, Plouguer ; l'Osborne, par M. Corre, de Belle-Isle-en-Terre ; la Deering, par Maréchal, de Saint-Brieuc, représenté par la veuve Guillou et ses fils, à Carhaix ; la Johnston, par M. Auffret, mécanicien, à Carhaix.

Plus de mille personnes ont assisté aux essais, presque toutes des cultivateurs ou des amis de l'agriculture. Ce fut un succès colossal.

Reconnu entre cent autres, MM. Samuel de Pontavice, propriétaire de Keranguével ; Le Rouzic, professeur départemental d'agriculture ; Ménard, professeur d'agriculture à Guingamp ; Kervern, maire de Paule ; Rivoal, maire de Plévin ; Guen, maire de Mellionnec ; Neuder, maire de Locarn ; Cougard, maire de Plouguer ; P. Postollec, vice-président de l'Association Agricole de Carhaix ; Coïc, trésorier du Syndicat de la Vallée de Nantes à Brest ; Le Grand, représentant la maison Faul et Deering, et Mme Le Grand ; Barbier, de Rostrenen ; Le Borgne, adjoint au maire de Kergrist-Moëlou ; de Lesguern, président de l'Association Agricole de Landerneau ; Allenou, agriculteur à Mellionnec; Th. Penn et Conan, conseillers municipaux à Carhaix ; Loyer, conseiller municipal à Maël-Carhaix ; F. Henry, négociant à Maël-Carhaix ; Guillaume Le Bourse, mécanicien à Rostrenen ; Berthelot, négociant à Rostrenen ; Th. Janvrais, publiciste ; Chevrel, vétérinaire à Rostrenen ; Larhantec, notaire à Rostrenen et Le Cozannet, notaire à Maël-Carhaix ; Penvern, agriculteur à Glomel ; Daubert, conseiller d'arrondissement de Mûr ; Henry de Quélan, propriétaire à Locarn ; Le Dain, représentant de machines à Pontivy ; et des communes voisines, Le Moustoir, Trébrivan, Maël-Carhaix, Glomel, Plévin, Plouguer etc. l'élite des cultivateurs.

Parmi les membres du Corps Enseignant, remarqué MM. Le Pennec, instituteur à Maël-Carhaix ; Guyomard, instituteur à Rostrenen ; Le Moal, instituteur à Kergrist ; Le Davay, instituteur à Glomel ; Vraux, instituteur à Plévin, etc.

A 9 heures 15, les machines sont entrées en ligne ; un hectare était réparti à chacune d'elles. La *Deering*, la *Mac-Cormick* et la *Johnston* rivalisèrent de vitesse au début : un accident à sa roue motrice força l'*Osborne* à abandonner pour un moment la lutte. On s'empresse autour d'elle, et pansée, elle s'acharne de plus belle. Les paysans suivent avec intérêt ces puissantes machines qui bouleversent leurs notions agricoles, qui coupent le blé, le ramassent, le lient, le rejettent en une gerbe élégante sur le champ, en l'espace de moins de 40 secondes, n'est-ce pas merveilleux ?

Et l'on se passe ses réflexions : on trouve la Mac-Cormick lourde, mais en revanche, elle fait un travail soigné ; la Johnston aussi doit employer trois chevaux ; l'Osborne, retapée, fonctionne fort bien ; la Deering, légère, abat de la bonne besogne.

La Deering a coupé et lié son hectare en 1 heure 43' ; la Mac-Cormick en 2 heures 01' ; la Johnston, en 2 heures 10'. L'Osborne ayant commencé en retard, nous n'avons pu contrôler son rendement.

Tout le monde a pris un grand intérêt à ces essais, qui ont démontré la supériorité évidente de la machine en terrain plat.

Les constructeurs et leurs représentants respectifs paraissaient d'ailleurs très satisfaits.

Puis l'on se dirige vers le banquet par souscription préparé par les soins d'une hôtesse du bourg de Paule, à qui le maître-coq Pierre Alain, de Rostrenen, prêtait l'appui de sa science culinaire.

Une table de 150 couverts fut servi sous un hangar de la métairie de Keranguével, dans un site pittoresque et ombreux, (c'était l'essentiel, car la chaleur était torride).

On se place à la bonne franquette bretonne, et voici les mets qui se succèdent rabelaisiens, mais arrosés d'un vin un peu trop aigrelet, et qui faisait regretter le bon jus de pomme malheureusement absent.

Enfin, on ne peut pas tout avoir pour 2 fr. 50.

M. Le Rouzic allait nous faire oublier ce petit déboire en couronnant ce fricot rural autant que démocratique par un de ces speechs dont il possède le secret.

Il remercie le public d'être venu si nombreux au concours, qui sera un bienfait pour la contrée, et donnera au progrès agricole un essor nouveau.

Actuellement le manque de domestiques qui s'en vont vers les villes, obligent les agriculteurs à se pourvoir de machines. Le travail des moissonneuses d'ailleurs ne laisse pas à désirer. Il est précis, mathématique, ne laisse pas d'épis à la traine.

Elles se répandront du jour ou des groupes de cultivateurs s'entendront pour en acheter en commun.

Il boit à la prospérité de l'agriculture Cornouaillaise, à M. et Mme Henry, fermier de Kerguével, au maire de Paule, organisateur de ce concours, à MM. Janvrais et Jaffrennou, membres de la Presse, enfin à l'agriculture Cornouaillaise tout entière.

Puis n'oubliant pas qu'il est breton aussi, M Le Rouzic nous montre qu'il manie à merveille le dialecte de Vannes, celui de son pays natal. En quelques mots bien trouvés il dit que « *evel an arar pehini he deuz kemeret plas ar bal tammik ha tam, evel se ar vederez a ramplaso ar falz eun de bennag.* » M. Le Rouzic est très applaudi.

M. de Lesguern prononce ensuite quelques paroles engageant les syndicats agricoles a se pourvoir de machines : en les louant ensuite, ils les payeront en peu d'années.

M. Kervern lit une lettre de M. Philippe, conseiller général, s'excusant de ne pouvoir assister au concours.

M. Théophile Janvrais, au nom de la presse républicaine, remercie M. Le Rouzic de ses bonnes paroles, et le banquet prend fin sur une chanson bretonne que la barde Taldir se vit contraint de chanter : *Kanaouen al labourerien-douar.*

A 3 heures, tous se rendent encore aux essais-pratiques. Cette fois, c'est le tour des moissonneuses-javeleuses, présentées par les mêmes maisons que les lieuses. Comme les premières elle ont accompli un travail parfait : on s'accordait toutefois à les trouver moins pratiques que les lieuses.

Et l'on s'est séparé assez tard.

Ce concours de Paule a été de tout points parfait, et nous en félicitons chaudement les organisateurs. Les connaisseurs disent qu'il fut plus remarquable encore, sinon comme quantité de machines alignées, du moins comme visiteurs, que celui de Pluzunet, qui se tint l'an dernier dans la belle ferme de M. Le Gac, le célèbre agriculteur trégorrois.

La Haute Cornouaille, à son tour, va de l'avant ; déjà aucune contrée de Bretagne ne peut l'égaler pour ses pâturages et ses produits de race bovine ; dans quelques années, ses jachères et ses guérets seront devenus de beaux champs de froment et d'avoine, où l'on verra, en août, les moissonneuses américaines à l'œuvre.

La Bretagne en bénéficiera et les Etats-Unis aussi.

FANCH.

PLEVIN

Lac'het dre e wetur. — Dimerc'her diveza, vardro eun heur goude kreizte, Pier-Loeiz Corvellec, mengleuzier en Plevin, a gondue eur c'harr war hent Motreff.

Daou-c'hant metr pelloc'h e-kichen Kerantol, ar marc'h a spontaz. Ar C'horvellec, pehini oa azeet war ar vrec'h-kar deou, a fellaz d'ezan saillat d'an douar, mez ar rod hen ruillaz hag a dremenaz var e gorf.

Kaset d'e di, heman zo maro teir heur goude.

Ar paour kez Ar C'horvellek a oa dimezet ha tad da bevar grouadur.

— Fêtes. — Voici les résultats de la fête nationale qui a eu lieu le dimanche 5 août :

Course d'enfants : 1er, Le Bihan ; 2e, Cochard ; 3e, Tasset.

Course d'hommes : 1er, Le Guern, Plévin; 2e, Le Migaon, Paule.

Perche : prix, Banéat, Carhaix.

Pierre pesante, jeunes gens : prix, Rouault, Plévin.

Hommes de tout âge : prix, Riou, Moustoir.

Course en sac : 1er prix, 2 fr., Navennec, Plévin ; 2e, 1 fr., Tanguy, Plévin.

Luttes, jeunes gens de 21 ans : prix, 5 fr., Le Coënt, Motreff.

Hommes de tout âge : prix, 15 fr., Riou, Moustoir, et Lescoat, Carhaix.

Courses de chevaux. — 1re course (communale) : 1er prix, 10 fr., Briand, Plévin ; 2e, 5 fr., Trémeur Le Deuff.

2e course (cantonale) : 1er prix, 10 fr., Trottier, Trébrivan 2e, 5 fr., Briand, Plévin.

Courses de bicyclettes. — 1re course (communale) : 1er prix, 5 fr., Jégu ; 2e, 3 fr., Plounévez.

2e course (cantonale) : 1er prix, 10 fr., Sibiril, Maël-Carhaix ; 2e, 5 fr., Bernard, Maël-Carhaix ; 3e, 2 fr., Jégu, Plévin.

3e course (régionale) : 1er prix, 20 fr., Le Goff aîné, Maël-Pestivien; 2e, 10 fr., Le Goff, Maël-Pistivien ; 3e, 5 fr., Troniou, Gourin.

Course aux œufs : 1er prix, 1 fr., Navennec, Plévin ; 2e, 0 fr. 50, Goubin, Paule.

KERGLOFF

Nécrologie. — Nous apprenons que Mlle Augustine Le Huérou-Kérisel de Goasnergars, en Kergloff, est décédée jeudi soir, à l'âge de 22 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi à 10 heures.

Nos sincères condoléances à la famille.

GOURIN

An tan. — An tan a neuz kroget en eur oarem d'oc'h Penguiniz, var hed 100 mètr, ha var ledander 60 mètr. Gant sikour an amezeien, er ver deut a-benn da lac'ha anean, 15 mètr bennag deuz koat Kerfloc'h. Mar vije digouet an tan gant ar c'hoat-ze, e vije bet eur c'holl diranj.

Byrrh et Sirop de Citron. Consommation d'Eté. Demandez un *BYRRH-CITRON.*

Kerne-Izel

KASTELLIN

Kouezet en dour. — An de-all, var dro pemp heur hanter deuz an abardaëz, Yan ar Goff, oajet a c'houec'h vloaz, a oa o c'hoari var bord ar c'hanal pa gouezaz ebarz an dour. Ar bugel-ma a vije bet beuzet paneved d'an Aotrou Sizun, test euz an darvoud, pehini a zaillaz en dour gwisket holl. Ar c'hrouadur a zo iac'h bepred.

AR FAOU

Nomination. — M. Emile Delaporte, de Châteauneuf-du-Faou, licencié-en-droit, et avocat à Vitré, vient d'être nommé juge-de-paix au Faou.

C'est un Breton bretonnant, et un légiste de talent, qualités d'autant plus remarquables qu'elles sont plus rares chez nos juges de paix, dont un grand nombre ont le tort d'être fort nuls, peu indépendants, et étrangers au pays.

LAZ

Darvoud mekanik. — Disadorn, Gaonac'h, labourer-douar en Kerguilen, Laz, a zo bet tapet e zorn klei en eur mekanik-dorna, ha friket net.

SKAER

Les Fêtes. — De grandes fêtes auront lieu à Scaër le dimanche 26 et le lundi 27 courant. Le lundi auront lieu les fameuses luttes, que Brizeux a rendues si célèbres.

Cette année Madame Mosher " Bretonez Tramor " assistera elle-même à ces fêtes. Elle a offert un prix de 100 francs pour répartir entre les meilleurs lutteurs.

CONSEIL PRATIQUE

Quelle que soit la cause de l'étouffement, qu'il provienne d'une crise d'asthme, d'un catarrhe, d'une bronchite chronique, de suites de pleurésie ou d'influenza, on est soulagé instantanément en faisant usage de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Leon

MONTROULEZ

Konkour c'hoari boulou. — Ar c'honkour-ze, evel ma zo bet laret d'eoc'h dija, zo bet remerket kalz, dre ma oa ar c'henta gwech eo bet gret en Montroulez. Setu ama hanoiou ar re o deuz kemeret ar garg euz ar c'honkour-ma : an Aotrone Servet, kuzulier ar barrez, rener ; Denouël, eil-rener ; Ar Goff, paotr an arc'hant ; Charles, sekretour ; Alan Leinnec, Bourhis, J. Paul, Kerbiriou, Guyader, komisaërien.

Daou c'hant hag hanter kant den o doa laket o hanoiou evit c'hoari.

An Aotrou Kloarek, depute, hag eleiz euz a guzulerien ar barrez, zo bet remerket eno.

Setu ama ar gont :

Konkour kosteennou : Kenta priz, kosteen Gueguen, en Pont-Bellek, alle Ar Rouz ; an eil, kosteen Hervet, en Troudoustin, Plouian ; an drede, kosteen Pouliquen, deuz la Tour de Nesle, ru Uhel ; ar bevare, kosteen Menez, ru Brehat ; ar bemped, kosteen Denouel, ru Kerneges ; ar c'houec'hved, kosteen Kastel, en Locquenole ; ar seizved, kosteen Ar Jeune, en Pont-Bellek, alle Touboulik ; an eizved, kosteen Bourhis

---

Feuilleton du Journal "*AR BOBL*" 11

Ar Re-Wenn hag ar Re-C'hlaz

Troet e Brezonek gant KLAODA

(Barz Plougastell)

AR MEDISIN BOUSSEAU

(KENDALC'H)

— Sitoianed, emezan gant eur vouez flour hag inouïs, ar ger republik a zo great gant daou-all digaset d'eomp gant ar Romaned, hag a zo da lavaret tra an holl, setu perak peb hini ac'hanomp a zo er vro-ma kement ha Robespier.

En Pariz, ken neubeut nag er Vende, eur seurt komz na vije ket kastizet war an heur : an archerien a leze ar prezegerien da iouc'hal ar pez a garient war ar ru, nemed avad o doa urz da gregi enno epad o c'housk, mar doant reuzeudik awallac'h evit lavaret eur gomzik bennag gouest da zisplijout d'ar gouarnamant.

Ar prezeger a ioa helavar :

— Dre m'eo peb hini ac'hanomp kement ha Robespier, holl hon deuz ive 'ta ar gwir da welet petra ra ; setu ar pez a meuz sonj da ober, me va-hunan ama dirak an holl. Goude beza bet stlejet en heuzuza sklavaj epad pevarzek kant vloaz, setu ma teu Bro-C'hall da zevel evel eun den, en eul lavaret : Me a fell d'in beza dishual ! Hag evit eur vro, c'hoantaat a zo gallout ; an hualou koz a bevarzek kant vloaz a zo nevez bruzunet ganeomp ; prizon ar Bastill a zo diskaret ; krister an tiranted a zo sebeliet dindan mogeriou ar c'hastell distrujet. Mez ha reuz ! kement-se a dlie c'hoarvezout ; ha koulskoude, petra welan ? Beo eo atao an noblanz, war greski zoken ez a he c'halloud ; en ho touez, sitoianed, ez euz mevelien saotred o vale sounn o fenn. Daoust hag an Hini a zo dreist peb tra en defe trevaliet o spered da dud ar vro-ma ? Daoust ha na vo ket kavet eur Brutus evit gourin oc'h ar Sezared-se a voug ar frankiz dre vriata re anezhi !

Ha kement-ma n'oa ken med ar rann genta deuz prezegen an doktor ; dre eun hent distro edo o vont da drei e gounnar war gostezen ar roue ha da wallgas ar re a glaske enebi oc'h an dispac'h pa zeuaz eun darvoud da drec'hi d'ezan neuden e gomzou helavar.

Epad m'edo an doktor Bousseau o prezeg, Cathelineau hag ar beleg a ioa en em zilet etouez ar zelaouerien. An Aotrou Saulnier a zelaoue gant eun ear dievez eun tammik ; ar c'houeriad a astenne e skouarn, hag a esea, mez en aner, entent eun dra bennag e frazennou kleuz an doktor : evit e zaoulagad — troet marteze da fazia — prezeger ha gwerzer louzou a ioa henvel ; na fazie ket nemeur en dro-ma.

An abad Saulnier a zantas skei war e skoaz, hag a zistroaz buhan da welet piou oa.

— Petra zo ? a c'houlennaz ar beleg, difizius.

An hini a ioa nevez deuet a zizavaz bord e dok.

— An Aotrou Beauveau ! eme an abad Saulnier, souezet.

Cathelineau n'en doa klevet netra hag a zelaoue bepred an doktor.

Aotrou markiz Beauveau a zeue euz a Bariz ; drouk-livet oa, ha war e zremm oa eaz lenn eun dizesper braz. Chom a reaz eur pennadik heb komz, evel pa vije re zistrempet e galon gant an daëlou. Setu ma lavaraz eun hano ; Cathelineau a glevaz, hag a skrijas euz an treid d'ar penn.

— Lazet o deuz anezan ! eme ar markiz a vouez izel.

— Truez ! a lavaraz ar beleg oc'h huanadi hag o kroaza e zaouarn gant enkrez. Lazet o deuz hon roue !

O klevet kement-se, Cathelineau a gouezaz d'an daoulin war vein an dachen ; e lagad na finve ket, hag evelkent na zeblante ket sellet oc'h netra ; diou weraden daëlou a ziruillaz war e jod.

An doktor a gendalc'he da gelen ar bobl.

Setu ma klever en eun taol eur iouc'haden skiltrus o sevel a douez ar selaouerien.

— Doue hag ar roue ! emezhi.

An ingroez a renkaz ober d'eur goaz hag a felle d'ezan tremen hag a reaz eul lamm war ar zolier ; an doktor, boutet e-kuit, a ieaz e-hunan d'e dro d'en em renka etouez ar zelaouerien. An den a oa en em lakeat da brezegi a zave e zellou nec'het etresek an env ; eur gounnar vraz a ioa skrivet war e dal.

Cathelineau a oa, nan avad ar c'houeriad lent ha pond evel diaraok, renevezet oa bet war an heur.

— Doue hag ar vro ! emezan adarre gant eur vouez hag a c'heaz betek an toullou pella euz an dachen. Eat int d'hor beleien da genta, ha n'ouzomp mui da beleac'h mont d'o c'hlask evit beva hag evit mervel. Goude o deuz savet ar gwillotin, hag ar roue mad Loeiz XVI, hon tad, a zo eat d'an envou... Troc'het o deuz e c'houzoug !

Sevel a reaz neuze tousmac'h ha grosmol e-touez ar zelaouerien ; hag e oa klevet dre holl iouc'hadennou a heuz. Ar Vendeaned a oa an niverusa, hag ar mistri, rak-se.

— Doue hag ar roue ! eme c'hoaz Cathelineau, a glevet e vouez dreist an tousmac'h. Setu deuet ar mare ! Me a fell d'in kaout eun Doue hag eur roue ! Ra zeuiou d'am heul an neb am c'har !

Eur pennad goude na jomme mui den war an dachen ; kement hini n'edo ket o kestal soudarded d'ar republik a ioa en em dennet.

Cathelineau ive a ioa eat a ziwar wel.

A veac'h m'a deuet an doktor ennan e-hunan goude an taol en doa tapet, ma chomme c'hoaz saouzanet dirak ar pez a dremene.

— Edon war nez beza deuet a-benn da sklerijenna ar sperejou dallet-se, emezan ; edon o vont da renevezi... Me grede beza klevet hano euz maro Capet — hano disprijus roet da Loeiz XVI gant an dispac'herien — marvet dre gontell ar gwillotin ?... Eun den eün oa... Mad ! gwasa ze !... Muioc'h a ezom em beuz eged biskoaz da brezeg ha d'en em ziskouez.

Ar Gonvansion na ie ket mad an traou ganthi, daoust m'oa bet diazezet war eur mean-found meurbed deread ; n'euz forz, hon mam eo ; an taol kaërma a ia d'he lakaat en riskl da veza diskaret ; me he difenno gant va c'horf ha na vezo tizet nemed bale a rafet dreiston, taolet d'an douar, dic'halloud, kuit da skei warnhi va-hunan divezatoc'h ma vez ezom. Greomp brezel da genta da vevelien ar gwaskerien. Ar c'houeriad-se en deuz glazet ac'hanon. N'ouzoun ket, mez e lagad a lak da vervi kalonou ar re a zo oc'h e zelaou ; ma vez skoazellet, evel am euz aon na ve, e vezo red kaout eur vreac'h nerzus evit e ziskar : setu ama va hini !

II. — Ar seiz-varnugent Vendean kenta

E bourc'h Pinifi, demdost da Vaupreau, en eun ti sioul doare dister d'ezan, daou gwaz hag eur vaouez a zivize da c'houlou-de.

Ar vaouez, iaouank ha koant, a roe da zena d'eur bugel.

Pevar gavel great gant ojil melen a ioa pevar bugel kousket enno c'hoaz. En eur c'horn euz an ti, ar beleg hon deuz komzet aneza huelloc'h a lakae war an daol al lianach hag an traou-all reu evid lida an oferen ; Cathelineau, er penn-all, a laboure war e vicher, edo oc'h ober bara. Ar jenchamant c'hoarvezet ennan o klevet kelou maro Loeiz XVI, n'oa ket bet eur vogeden ; an earidigez en doa araok a ioa chommet, hogen, gwelet mad a reat dioc'htu edo e spered o labourat ; e lagad etre daou, diagent, a lugerne ennan breman tan ar venjanz, al lentegez ioa troet en eun hardiziegez reizet, mez kalonek evelato. Edo o paouez komz ; he vreg iaouank souezet, a zelle outan eun tammik aoun ennhi. Ar beleg o veza lezet traou an oferen, eur mare, a bakas e zivreac'h war e beultrin, hag a zeblante beza etre daou.

— Ra roio Doue d'eoc'h e ali, va mab, emezan, ar pez a c'hoantait a zo eun dra bouezus ha risklus ; sikour an env hebken a c'hell o lakaat da zont a-benn euz o mennoz ; mez n'eo ket d'in-me eo lakaat va mouez da boueza : va labour a zo eul labour a beoc'h.

— Ar republikaned a zo tud kriz, o flijadur eo gwelet ar gwad o redek ; arabad eo lakaat drouk enno, va den, a lavaraz goustadik ar vreg iaouank. Hag a lavaraz ouspenn en eur grena : laza rafent d'eomp hor bugale !

— Renee, eme ar c'houeriad, Doue eo en deuz roet d'eomp, da Zoue int.

Ar vreg iaouank a blegas he fenn evel ma blege he c'halon dirak mennoz santel he gwaz. Teneret he c'halon o klevet ar gomz-se hag a ziskoueze splann, hep lorc'h, gwestlidigez hep distro Cathelineau, an abad Saulnier a ieaz d'e gaout hag a grogaz en e zorn.

— Grit hervez ho koustianz, va mab, emezan ; providanz Doue he deuz sklerijennet ho kalon eün ; eur jenchamant ker braz a zo en em c'hreat ennoc'h, ma c'hlefe beza gwelet gant ar re muia dall.

(Da heul).

er C'hastel ; an naoved, kosteen Ar Bras, ru an Denved ; an dekved, kosteen Keromnès, ru Kallak ; an eunekved, kosteen Deniel, er C'hastell ; an daouzekved, kosteen Moreau, ru Kernegues, alle Denouel.

Konkour pephini d'e dro : Kenta priz, Stephan Ar Goff ; an eil, Fanch Korvest ; an trede, Joseph Bourhis ; ar bevare, Rivoalen ; ar bemped, Jaouen ; ar c'houec'hved, Guillôm An Noan ; ar seizved, Fanch Ar Bras ; an eizved, Ian Coquin ; an naoved, Lochou ; an dekved, Noël Paul ; an eunekved, Melot ; an daouzekved, Karbel ; an trizekved, Ar Bihan, ar bevarzekved, Kerboriou ; ar pemzekved, Georges Piriou ; ar c'houezekved, Messager ; ar seitekved, Riou ; an driouc'hved, Guernisson ; an naontekved, Nikolas Le Jeune ; an ugentkved, Guillôm Paul ; ar c'henta varnugent, Postic ; an eilved varnugent, Ar Goff, (maëri) ; an drived varnugent, Fanch Ar C'hlec'h ; ar bevare varnugent, Prigent, kuzulter ar barrez ; ar bemped varnugent, Liguinin ; ar c'houec'hved varnugent, Thos ; ar seizved varnugent, Charles Nevert ; an eizved varnugent, Ar Goff, (ponts et chaussées) ; an naoved varnugent, Michel Ar Goff ; an tregontved, Fanch Menou ; ar c'henta ha tregont, Ar Goff, (banque) ; an eil ha tregont, Renau Bellek.

— *Mouvement de la population du 2 au 9 Août.* — NAISSANCES. — Jeanne Guillou ; Jeanne Nicolas ; Yves Ropars ; Alphonse Piton ; Jean-Guillaume Grall ; Joséphine Le Blanche ; Clément Girard ; Louis Corre ; Alfred Hamonou.

MARIAGES. — Joseph-Marie Thous, tonnelier, et Catherine-Ernestine Genty s. p. ; Louis-Marie Sourimant, quartier maître dans la flotte, et Angéline-Françoise Jégou, s. p. ; François-Marie Criminec, cordonnier, et Anne-Yvonne Raoul, tailleuse ; Jean-Marie Le Duc, quartier maître dans la flotte, et Françoise Le Guen, couturière.

DÉCÈS. — Joseph Monnier, 50 ans ; Jeanne Guézennec, 43 ans ; Francine Pichouron ; Marie Bodénan, 62 ans ; Marie Naélou, 70 ans ; Anne Le Jean, 90 ans ; Charles Gourvil 3 ans ; Pierre Richard, 30 ans ; Maria Goasdoué, 64 ans ; Pauline Le Gall, 44 ans ; Michel Mahé, 1 an.

BREST

Darvoud. — Ar c'hartier-mestr Mikel Alexandre, pemp ploaz ha tregont, pehini an neuz kerent e Brest a zo bet lac'het ar bemp euz ar zizun tremenet gant eun tramwe en Toulon.

E gorf hag e benn zo bet flastret. Maro mik eo bet var an taol.

LOKRONAN-LEON

Ar pardon. — Pardon braz Lokronan a vezo d'an naontek a viz Eost.

D'an trivec'h, retret gant goulou, tan a joa.

D'an naontek, deuz eiz heur deuz ar mintin beteg peder heur deuz an abardaëz, tennadek ar sibl : eiz priz euz taivoudegez kant hanter kant lur.

Da nav heur hanter deuz ar mintin, redadegou kezek war hent Laber.

Redadek a bep bro : kenta priz, daougant lur ; eil priz, tregont lur ; trede priz, dek lur.

Redadek ar c'hanton, evit kantoniou Guitalmezo, Plabennek ha Lokronan : kenta priz, pemp lur ha daou ugent ; eil priz, pemp lur war-nugent ; trede priz, dek lur.

Redadek d'an drot pignet : kenta priz, tregont lur ; eil priz, ugent lur ; trede priz, dek lur.

Deuz kreizteiz da c'houec'h heur d'an abardaëz, c'hoariou ha dansadek.

Da eiz heur deuz an noz, retret gant goulou, tan a joa, sklerijennadek.

Da nav heur, dansadek dindan ar c'hoc'hi.

Treger

LANVEUR

Eur bugel stoket gant eur wetur. — Eur bugel hanvet Raoul, oajet a zaouzek vloaz, zo bet stoket gant eur wetur dre dan euz redadek Ar "*Matin*". E vrec'h zo bet torret d'ezan, e fri en deuz goadet. Hen a nem glemm deuz poaniou en e greuz.

E stad a zo fall tre.

PEDERNEK

Foire. — La foire du 2 août à Bré, assez fournie en bestiaux, a été médiocre pour ce qui concerne la vente. On attribue la baisse à l'excessive sécheresse. Les bons chevaux de 3 à 7 ans se payaient de 500 à 730 francs ; les poulains de 2 ans de 400 à 500 francs ; ceux d'un an de 270 à 360 francs. Les laiterons de 160 à 240 francs. Les bonnes vaches de rapport et les grasses de 170 à 250 francs ; les génisses d'un an et les taurillons de 90 à 140 francs. Les porcs gras de 0,90 à 0,95 le kilo ; les moyens de 36 à 75 francs la pièce et les porcelets de 30 à 42 francs. Les moutons de 10 à 33 chacun.

La chapelle de Saint-Hervé, patron de la montagne, ornée et pavoisée avec goût a reçu de nombreuses visites et offrandes.

POULDOURAN

Pardon Sant-Herbot. — Disul, ar 5 a viz Eost eo bet lidet gant devosion vraz pardon Sant-Herbot. Ar sant-ma a zo pedet dreist-holl evid al loened-korn. Menajerezed ar vro a bed ar Zant Patron gant kalz a doujanz hag a fe. Rei a reont d'ean ho ofranz deuz a greiz ho c'halon. An iiiz koant, kempennet deuz ar c'haerra n'eo ket bet braz awalc'h evit digemer an holl belerined. An ofis a zo bet kanet gant aket ha doujanz. Eur brezegen kaër meurbed a zo bet gret en prôn an oferen-bred.

Goude ar c'housperou, eur brosesion brao tre a n'euz baleet dre ar bourkik koant. Goude, bennoz ar sakramant santel a zo bet roet d'ar gristenien.

Warlerc'h an ofisou, diduamanchou a bep sort o deuz bet léc'h, marc'hadourien baby ha per, koulz evel an hostizien, o deuz great eun devez mad.

PLEUBIAN

Succès aux examens. — Mlle Marguerite Riou, fille de M. Riou, instituteur titulaire au bourg et élève du cours supérieur de Tréguier, a été reçue dans un très bon rang à l'examen du brevet élémentaire. Sincères félicitations.

Gwened

AN ORIANT

Darvoud marvel. — Disul d'abardaëz eun den hanvet Martin, eun tammik meo, a oa o tond deuz Ploemeur. War an hent, kichen Merville Martin, a stokaz ouz an tramway pehini a ruillaz anezhan ha tremen war e gorf. Martin zo bet flastret ha laket evel iod.

HAUTE-BRETAGNE

DINARD

Fêtes bretonnes. — La grande fête de Charité que nous avons annoncée aura lieu vendredi 10 août, de 4 à 7 heures, dans la propriété de Madame du Gasquet, à Dinard. Un grand nombre de bardes y assisteront, ainsi que des sonneurs de binious de Carhaix et de Scaër.

La fête attirera tout ce que la " Côte d'Emeraude " compte de plus sélect, et sera un triomphe de plus pour la Bretagne et sa langue.

Le Chouchen (1)

Qu'un autre au luth charmant à la main féconde
Célèbre le bon vin, chante la bière blonde
Qu'il chante en vers pompeux les festins de Bac-
[chus
La liqueur de Pomone et le roi Gambrinus ! Moi qui n'ai pour tout luth qu'un chalumeau
[champêtre,
Petit barde breton aux lourds sabots de hêtre
J'aspire bien moins haut ; humble je chanterai
L'humble *Chouchen* qu'on nomme hydromel en
[Français.

—o—

Toi que buvaient les dieux dans leurs noces
[épiques
Que chantaient à l'envi les poètes lyriques
Je te proclame ici la reine des liqueurs
Divin extrait du vin de l'arome des fleurs
Et des bourgeons vermeils où l'abeille butine
Poétique chouchen à la noble origine
A la manne céleste, à l'arome des lys
Mille poilons divers avec art réunis
Font le gâteau de miel où l'homme pour l'extraire
Mêle au rayon d'or le cristal de l'eau claire
Et lorsqu'en pétillant coule ton flot vermeil
Je crois voir dans ma choppe un rayon de soleil
Qu'il m'est doux le matin devant ma choppe
[pleine
D'humer dans un débit les senteurs de la plaine !
Je retrouve dans toi comme goût du terroir
Le rustique parfum de nos champs de blé noir
L'arome matinal qui monte des ravines
Et l'amère saveur de l'ajonc des collines
O chouchen embaumé ! tes suaves odeurs
Rappellent la campagne et remplacent les fleurs.
Heureux qui réunit l'utile à l'agréable !
A peine ai-je goûté la sève incomparable
Qu'en glouglous allongés j'avale lentement
(J'aime bien le plaisir quand il dure longtemps)
Je sens qu'un feu sacré circule dans mes veines
J'étais triste ? je vois s'évanouir mes peines
Je suis heureux de vivre et j'admire mon sort
Mes souvenirs confus reviennent sans effort
Ma raison s'éclaircit, plus ample est ma pensée
Mon discours est fleuri, ma parole sensée
Mes membres fatigués demandaient du repos ?
La vigueur reparaît, je suis frais et dispos
Je sens là dans mon cœur, un regain de tendresse
Chouchen !!! Tu m'as rendu la vie et la jeunesse.
A côté des vertus de ce noble hydromel
Quel est votre valeur, Pastillos Geraudel
Lui donne du jarret au vélocipédiste
Des jambes au facteur, du génie à l'artiste
Devant le voyageur, devant le pèlerin
Il aplanit toujours les pentes du chemin
Et si naguère encore, tant j'avais de courage
Je franchis sans le voir le but de mon voyage
C'est que... pour satisfaire un ami généreux
Nous avions de Chouchen bu trois litres à deux
Hippocrate jadis dans son discours lyrique
Prouva que le chouchen est très hygiénique
D'un effet excellent contre le choléra
Infaillible surtout contre l'influenza
Du chouchen, disait-il, la vertu souveraine
Fait périr le microbe, et chasse la migraine
Tout homme qui veut voir son trépas reculer
Doit boire du chouchen sans discontinuer.
L'homme est un dieu tombé du ciel ; malgré
[sa chute
Le destin ne veut pas que, semblable à la brute
Il porte son regard vers la terre, oubliant
Que l'homme doit toujours fixer le firmament.
Combien fêtant Bacchus par goût ou par bravade
Le soir terrassé par mainte et mainte rasade
N'ont pas pu regagner le paternel dortoir
Et dans un chemin creux sur les bords d'un
[trottoir
Tombés sur les genoux, le revard vers la terre
Prosternés, avilis, le front dans la poussière.
Ont dit : Pardon Bacchus, d'avoir pour te braver...
Inutiles clameurs ! ils n'ont pu relever
Leurs têtes vers le ciel et leurs mains suppliantes
N'ont jamais pu saisir leurs demeures fuyantes,
Toi, placide chouchen, bon jusqu'en ton courroux
Tu n'as jamais voulu voir un homme à genoux
Celui qui t'a bravé, vaincu par les choppines
N'a jamais pu passer par les Fourches Caudines
Lors même qu'en tes flots a sombré sa raison
Il revient tôt ou tard au toit de sa maison.
A s'approcher du sol si quelqu'ardeur l'invite
Tu le laisses s'asseoir doucement... ou très vite
Sans jamais l'avilir ; car, sublime hydromel
Tu le forces toujours à regarder le ciel.
Si le chouchen était connu des hautes sphères
Plus d'incidents fâcheux, ni scandales, ni guer-
Si j'avais pu donner un conseil à l'Etat [res,
Afin de raffermir notre protectorat
Sur l'île où sont tombés tant d'hommes hé-
[roïques
J'aurais dit d'envoyer des milliers de barriques
De Chouchen ; aussitôt, attirés par l'odeur
Les Malgaches viendront viendront voir cet
[ambassadeur
A d'autres les combats ! Nous, soyons magna-
[nimes
Faisons-nous des amis et non pas des victimes
Laissez dormir la poudre et les canons d'airain
Poursuivez les Hovas une choppe à la main
Et puisqu'avec du miel on attrape les mouches
Donnez donc du Chouchen aux Malgaches fa-
[rouches
Tous avant quinze jours y seront englués
Dame, et sans coup férir, les voilà subjugués
Ils abandonneront les lois de leurs ancêtres.
Pour avoir du Chouchen ils ne voudront pour
Que les importateurs de ce divin nectar [maîtres
Et le monde entendra dans tout Madagascar
L'humble Ranavalo, les chefs et leur engeance
En buvant du Chouchen crier : Vive la France
Des buveurs endurcis que la sève anima
Pas un n'a vu ses sous perdus au Panama
De tes adorateurs quoique longue la liste
Pas un n'a mérité le nom de Panamiste
Ton honneur reste intact ! O Chouchen ! sois en
Ni Arton extradé, ni Cornélius Herz [fier !
Ni ministre vendu, ni banquier plus louche
Ne l'ont jamais sali du contact de leur [bouche
Charitable Chouchen, ami des braves gens
Pernod de l'ouvrier, Bordeaux de l'indigent
Toi tu n'exiges pas pour orner une table
Qu'on ait les 3 0/0 de rente amortissable
Toujours humanitaire, humble à l'égard de tous
Ne pouvant te donner tu t'es vendu deux sous
Et des bourses, mon Dieu, mêmes les plus mi-
[nimes
On peut quand on a soif retirer 10 centimes
Sans déséquilibrer son budget...
Si mes vers
Peuvent porter ton nom dans l'autre univers
On te verra, Chouchen, dans la suite des âges
Inspirer les savants, adoucir les sauvages
Et prodiguant à tous force et virilité
Faire un manteau de gloire à notre humanité
Il est écrit là-haut que ta force féconde
Pourra facilement régénérer le monde
Et que Dieu gardera les trois quarts de l'Eden
A tous les fabricants et de buveurs de Chouchen,

Henri GAULANT.

(1) Ainsi nommé-t-on l'*Hydromel* en Basse-Cornouaille. En Tréguier on dit *Chufere*. En Léon, *Dourvel*.

SYNDICALISME INTERNATIONAL

Il s'est tenu à Milan un congrès international des chemins de fer. C'est le cinquième. La France y était représentée par les délégués d'un syndicat qui fit jadis un essai malheureux de la grève, et est connu surtout sous le titre de Syndicat Guérard, du nom de son membre le plus actif. Ce syndicat ne comprend qu'une partie presque infinitésimale des agents de nos réseaux. Ceux-ci, conscients du rôle important qu'ils auraient à remplir en cas de guerre, n'ont jamais montré le moindre empressement à entrer dans une association d'un internationalisme notoire.

La *Tribune de la voie ferrée*, organe mensuel du syndicat Guérard, a donné quelques renseignements sur ce Congrès, que de rares dépêches avaient seulement signalé comme une des manifestations ordinaires du syndicalisme international. « La grosse question était celle de la lutte sociale ». Les délégués ont recherché la tactique la plus efficace pour l'éclosion et l'entretien des grèves. Les uns ont recommandé le boycottage, d'autres ont préconisé la grève générale. Les délégués italiens ont fait ressortir le succès des récentes grèves organisées par le personnel des chemins de fer en Italie. L'Etat avait à peine pris en ce pays l'exploitation des voies ferrées, qu'il devait s'incliner devant le premier assaut de ses agents ; ce qui montre que les agitateurs ont avantage à avoir l'Etat comme patron.

Somme toute, il a été décidé que chaque fédération nationale (l'épithète est un peu inattendue) « ferait pour le mieux », travaillerait à créer le désordre, organiserait les grèves le plus activement et le plus richement possible.

Le syndicat national français représenté au congrès international a si peu d'action auprès du personnel qu'il y aurait lieu de négliger ses impuissants efforts, si le gouvernement, par les faveurs répétées qu'il lui accorde n'entretenait la fausse opinion qu'il n'est pas une quantité négligeable.

Georges TONNELIER.

Divunadennou "Ar Bobl"

Ger e kroaz (gant KLAODA)
Ar c'henta lizeren
A zo er ger mil ;
An eil euz ar vleuen
A zeu gant ar c'houil ;
An trede a gavi
Etouez ar zeiz liou ;
Ar pevare e ouezi
Pa bloustri hentchou.
Evit an diveza,
Ive lizeren,
Hep tam en em skuiza
'Kavi er weren.

Troc'haden (gant KENEC'HDU)
Va c'henta e kaver en begou ar gwez,
Va eil a zo tra didalvez ;
Eüruz neb a neuz ma zride,
Nag a ve kreiz an hanv a ve.
Laket ac'hanomp penn ouz penn hon tri
Neb hon doug a n'euz eur gwall zi.

Kuziaden (gant ANNA R.)
Ne n'eo ket dudius ma hano, a lerer !
Mez hep hon na vez gret na paper na
[lizer ;
Me zo er journaliou, brudet e kreiz
[*Ar Vro*
Ar Bobl n'anvezan ket, na zoug ket
[ma hano.

Sonnets Régionalistes

LE MEN-HIR (1)

A M. et Mme René Saïb.

Pierre-longue, men-hir planté par nos aïeux
Et que charge le poids des ans et du silence,
Avec une jalouse et fière vigilance
Tu recouvres le cairn d'un chef victorieux.

Vainqueur des Temps anciens, le front audacieux
Enfoncé dans le sol ainsi qu'un fer de lance,
Tu surgis forminable, et ta masse s'élance,
D'un effort colossal, vers la voûte des cieux.

Les siècles niveleurs poursuivent leurs ravages,
Le choc du vent abat les vieux chênes sauvages
Et les flots rongés crulent sous l'océan.

Les cités d'autrefois, détruites, où sont-elles ?
Mais tu restes debout quand tout passe, ô géant,
Le symbole sacré des races immortelles !

11 Janvier 1906.

Pierre de PORTGAMP,
barde "Mab an Douar".

(1) Traduit de Taldir.

AGRICULTURE

Concours de Poulinières

Voici les dates auxquelles auront lieu les concours de juments poulinières suitées, âgées de 4 à 15 ans, dans les localités ci-après :

Quimper, le 17 Septembre, à 8 h., pour l'arrondissement de Quimper : 1 prime de 300 fr., 1 de 250 fr., 3 de 150 fr., 13 de 100 fr., 8 de 50 fr.

Châteaulin, le 15 Septembre, à midi, pour les cantons de Châteaulin, Crozon, Le Faou, Pleyben : 1 prime de 300 fr., 1 de 250 fr., 1 de 230 fr., 3 de 150 fr., 13 de 100 fr., 8 de 50 fr.

Carhaix, le 13 Septembre, à 2 h., pour les cantons de Carhaix, Huelgoat et Châteauneuf-du-Faou : 1 prime de 150 fr., 1 de 100 fr., 1 de 75 fr., 1 de 60 fr., 4 de 50 fr., 5 de 40 fr.

Bannalec, le 14 Septembre, à 9 h., pour l'arrondissement de Quimperlé : 1 prime de 300 fr., 1 de 250 fr., 2 de 200 fr., 4 de 150 fr., 11 de 100 fr., 2 de 65 fr., 1 de 55 fr., 2 de 50 fr.

Les concurrents devront se faire inscrire avant 10 heures du matin, le jours du concours.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

La Terre au Paysan

Une question m'a toujours laissé songeur — c'est la fixité de tenure telle qu'elle se trouve souvent présentée ; aussi vous me permettrez de donner aussi mon avis à ce sujet.

Fixité dans la tenure veut dire en bon français — un mode d'application d'agriculture *quelconque*, dont le tenant a la certitude de ne pas être dessaisi.

La fixité de la tenure demande à être envisagée sous quatre points de vue : 1° historique — 2° légal — 3° social économique — 4° politique.

I. — HISTORIQUE

Il serait oiseux de prendre la question avant la Révolution française. Qu'apercevons-nous à ce moment dans la question agricole, en Bretagne par exemple.

Au commencement du 19e siècle, les tenanciers ne s'occupaient que de labourage et de pâturage, ainsi que l'avait dit Sully 200 ans auparavant, et que le constatait à cette époque Arthur Young, le célèbre agronome anglais.

En Bretagne, le labourage consistait, après s'être servi pour défoncer la terre d'une charrue à soc en bois à ensemencer de l'avoine, du blé noir, du seigle, peu de froment et d'orge — avec quels engrais ? Ils étaient bien maigres et peu abondants, du moment que le bétail était continuellement aux champs pendant le jour, sous la conduite d'un vieux pâtour ou d'une vieille pâtouresse de 60 à 70 ans. Les défrichements étaient peu nombreux, par suite du manque d'initiative et de fonds d'argent — aussi les rendements à l'hectare étaient-ils dérisoires — 6, 7, et 8 hectolitres de blé à l'hectare.

Le pâturage, outre la production du lait, permettait dans une ferme de 1500 à 1800 francs de conduire chaque année au marché 4 bœufs bretons de 650 à 700 livres. Dans la même ferme actuellement, dix ou douze bœufs de 1200 à 1400 livres se rencontrent. Pour toutes les espèces d'animaux, le résultat était à l'avenant.

En 1853, Léonce de Lavergne, dans une étude approfondie des cultures comparées de l'Angleterre et de la France, reproduite dans la Revue des deux mondes, étude encore consultée par les bons agronomes, envisage les diverses parties des deux pays et arrive à conclure que la France possède, sauf dans quelques régions, un ensemble de terrains plus riches que sa voisine tout en ayant une étendue cultivable beaucoup plus grande — mais il se voit dans le cas de constater que le rapport à l'hectare en France se chiffre par 13 à 17 hectolitres de blé, tandis que l'Angleterre arrive à produire 25, 27 et même 33 hectolitres par la même surface.

Dès cette époque, l'amélioration des animaux de ferme dans la Grande-Bretagne avai pris une avance d'au moins 50 ans sur la production similaire en France.

Les pur-sang, les norfolk, les Durham pur et croisés, les races d'Ayr et autres, les porcs de Bertshire et de 3 ou 4 autres races spéciales, ne sont venus s'implanter en France que vers 1850, du moins d'une façon productive et avec une bonne tendance à se généraliser. L'introduction du véritable animal de boucherie date de 1860, et encore sous forme d'essai (consulter à ce sujet les délibérations du syndicat de la vallée du canal de Nantes à Brest — président M. de Saisy, membres notables, M. Gourdin et M. Tanguy, vétérinaire).

Les bons résultats de cette introduction ont amené une généralisation, qui malheureusement n'est que partielle et qui devrait mieux se répandre dans les communes de Poullaouën et de Spézet. Dans cette dernière commune, l'on en est encore, sauf 7 ou 8 fermes, à la vache de 80 à 90 fr. — 130 fr. tout au plus.

Le mode de culture a également subi depuis 100 ans de grandes modifications. Les domaines, autrefois tenus à congé par les cultivateurs, disparaissent pour faire place à des terrains à fermage ou à métayage. Peu sous cette dernière forme. Pourquoi ? Je n'en vois la raison que dans ce fait. Avant 1789, le propriétaire était à la cour ou à ses plaisirs, ou enfermé loin de ses terres dans son château. Il était un vrai absentéiste. Depuis la Restauration principalement, la propriété s'est trouvée à changer de mains, est devenue plus démocratique, on a vu des seigneurs modifier leur attitude. L'intendant se fait plus rare. Le grand propriétaire va avoir à compter avec les nécessités de la vie, aussi, il congédie bonne partie des terres qui lui restent, et si le le domanier d'autrefois a somme suffisante pour prendre à ferme, le propriétaire n'en a pas assez pour mettre à métayage, c'est-à-dire pour faire à son fermier l'avance de tout le mobilier et matériel vivant et inaminé capable de faire marcher l'exploitation. D'ailleurs, l'ancien seigneur n'a pas confiance dans son ancien domanier. Indépendamment de la suspicion que donne parfois, faute d'instruction, le campagnard, il ne le sent plus sous son action directe à bien des points de vue.

Il est facile de se rendre compte que le cultivateur, acquérant plus de droits, a cherché à devenir aussi propriétaire, et à sortir du régime du domaine congéable, qui a toujours été considéré comme un mode de culture pouvant servir de point de conciliation entre le régime dit du serviteur à la Glèbe, sous des conditions plus ou moins familiales s'entend, et le régime du faire valoir, du fermage ou du métayage.

Reprenons notre historique.

Les moyens de transport plus faciles, la connaissance plus approfondie, au moyen de l'instruction et du désir d'arriver, les perfectionnements dans le matériel, joints à une aisance plus grande obtenue par le labeur et grâce à certaines lois protectrices de l'agriculture, ont donné au cultivateur une indépendance relative qu'il n'avait jamais connue jusqu'à ces jours et que des baux de plus longue durée rendront plus solide ; mais pour les obtenir il lui faudra fournir, comme tout bon commerçant, excellente couverture, c'est-à-dire solvabilité, moralité, capacité et labeur.

Plus haut, deux expressions se sont glissées, instruction et désir d'arriver. Elles m'amènent à constater ce fait que la tenue sera exploitée par le plus digne. Je l'admets, sur 6 enfants susceptibles de prendre après le père de famille, qui sera le plus digne, grave question. Les conseils de la famille et le mérite des enfants arriveront sans doute à se concilier pour le mieux désiré.

Mais que fera-t-on des 5 autres ? Dans le n° 3, social-économique, il pourra en être parlé.

(*A suivre.*) Y.

Marché de Paris (la Villette) du 9 Août

ESPÈCES	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Prix du kilogramme Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs...	1 640	1 609	88	71	58
Vaches..	563	521	84	69	50
Taureaux	137	110	66	55	40
Veaux...	2 011	1 732	1 02	83	60
Moutons	11 858	11 000	98	73	62
Porcs....	5 233	5 233	1 16	1 10	1 05

Bœufs, vaches, taureaux : vente moyenne.
Veaux : vente mauvaise.
Moutons : vente calme.
Porcs : vente bonne.

CÉRÉALES (Bourse de Commerce)

LES 100 KILOS	AVOINES	SEIGLES	FROMENTS	FARINES
Courant.....	20 55	15 85	22 60	31 45
Prochain.....	19 65	16 ..	22 25	30 25
Sept.-Octob.	19 65	16 ..	22 30	30 30
.....				
Tendance...	lourd.	calme	lourd	lourd.

BULLETIN FINANCIER

Les nouvelles un peu moins alarmantes de Russie ont permis aux fonds russes de retrouver de meilleures tendances et au reste du marché de conserver toute la fermeté de ces derniers jours.

La rente française accentue sa progression à 97.77. L'Extérieure cote 96.35 et le Turc 97.27.

Valeurs de crédit et de chemins français bien tenues sans beaucoup d'animation.

Rio 1662. Briansk 368. Sosnowice 1.294. Les obligations Minas-Victorias s'avancent à 453. Ces titres au nominal de 500 francs, et qui rapportent un intérêt annuel de 25 fr., avaient été mis en souscription publique le 15 mars dernier au prix de 440 francs. Leur intérêt est payable semestriellement, le 15 mars et le 15 septembre de chaque année à Paris et dans les départements, aux sièges sociaux et aux agences des établissements de crédit, ainsi qu'à Bruxelles.

Le marché des Mines d'or reprend de l'activité et l'on enregistre des affaires plus suivies, à la faveur des nouvelles concernant l'institution prochaine de la Constitution autonome du Transwaal.

BIBLIOGRAPHIE

De la persistance du Celtique en Armorique, par M. Albert TRAVERS. Oberthur, Rennes.

On sait que MM. de la Borderie et Loth, furent les initiateurs bien connus d'une théorie nouvelle aujourd'hui généralement admise en France, à savoir que le celtique gaulois avait été complètement absorbé par le latin au IVe siècle après J.-C.

Se basant sur de nombreux raisonnements, M. Travers considère cette théorie comme controuvée. Il semble bizarre qu'un peuple connu pour sa fidélité à ses us et à sa langue, ait laissé absorber son idiome de 4 siècles par quelques légions seulement d'envahisseurs, alors que depuis des siècles il le garde encore malgré l'influence autrement extensive des Français et des Anglais.

Il cite aussi différents auteurs latins d'après lesquels, au IIIe siècle on pouvait rédiger un fidéicomisme soit en latin soit en celtique.

M. Travers conteste aussi la thèse de Loth se basant sur les noms de lieux latins de cette époque. Une ville pouvait avoir un nom latin, pour les lettrés, et avoir conserver son nom gaulois chez le peuple.

De même en Bretagne, on dit *Chateauneuf* en français, mais *Kastellnevez* en breton. Dans 2000 ans il ne faudrait pas induire de ce que les actes civils écrivent Chateauneuf prouvent conclure que le breton n'était plus parlé en 1906.

Enfin, M. Travers, au courage celtique duquel nous rendons un hommage mérité, termine son opuscule par des considérations générales sur la persistance de la vie et de l'esprit celtiques en Gaule.

Sans nous rallier absolument à la thèse soutenue par M. Travers, nous n'hésitons pas à reconnaître avec lui, que sans doute le Gaulois s'était maintenu à l'état de patois parmi les rares habitants des montagnes de l'Armorique, et que lorsque les Bretons débarquèrent chez nous, du 4e au 6e siècle, leur conquête fut entièrement pacifique, car ils avaient trouvé devant eux des frères de même race, dont la langue résonnait encore à l'instar de la leur.

Petite Correspondance

Ian Sioul. — *Ar Vro* a zo 2 wennek ar rummenn anezhi, 6 real ar goumanant bloaz Trugarez evid ho parzaz nevez.

Tribune du Travail gratuite

DEMANDE

Jeune homme de 14 ans, demande place de commis ou autre.

S'adresser au Bureau du Journal.

— Jeune fille, 18 ans, de la ville, demande place d'employée ou femme de chambre dans le pays.

OFFRE

M. Le Foll, menuisier-ébéniste à Landeleau, canton de Châteauneuf, prendrait comme apprenti un jeune homme ayant assez bonne instruction, et bien constitué.

Ali d'ar re o deuz gwenan

Na lazit mui ho kwenan, prenit tout, *Ar voïen da denna o mel digant ar gwenan heb o distruja*, eur leorik brezonek a 50 pajen, great gant *Jean-Louis Henry, deuz Kernivinen Lennon*, hag a ro sklear an diskleriadurez da labourat gant ar gwenan heb o distruja. Ar priz a zo *c'houec'h gwennek*, seiz gwennek dre ar post. Skrivet da J. L. Henry en Kernivinen, Lennon, Finistère.

Bulletin des Ventes et Locations

TOILES ET TISSUS

Pour avoir de véritables toiles de Bretagne tissées à la main de la Maison **SAVENAY et JOLLIVES, de Grâce les-Uzel** (Côtes-du-Nord).

S'adresser à MM. GEORGES et LE GALL, Dépositaires à Carhaix.

Maison QUILLIOU, charcutier à Carhaix

Toute facilités de paiement

Etude de Me Emile LANCIEN, Notaire à Carhaix.

VENTE Volontaire de Meubles après décès, *le Jeudi 16 Août* 1906 à 10 heures du matin et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé par le ministère de Me LANCIEN, Notaire à Carhaix. Au village de **Rumoal**, en la commune de *Saint-Hernin*. A la vente aux enchères publiques des meubles, objets mobiliers, bestiaux, chevaux, instruments aratoires et garnissant l'exploitation agricole que faisaient valoir les époux Yves-Louis Poignonec. A vendre notamment : 1° Ustensiles de cuisine ; vaiselles, tables, chaises lits, literie, linges etc. 2° 6 charrues, dont une Brabant, 1 coupe-racines, 3 herses, 1 houe, une machine à battre, 1 ventilateur, 1 char à bancs, 4 charrettes, 1 bascule, pelles, crocs, harnais, etc etc. 3° 8 vaches, 3 bouvillons, 3 génisses, 9 veaux, 5 bœufs, 1 laureau, 2 porcs. 4° 3 chevaux hongres, 2 juments et 2 poulains, 1 poulain d'un an.

La vente se fera au comptant.

Etude de Me LANCIEN, notaire à Carhaix.

VENTE par adjudication publique et volontaire, le dimanche 26 août, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de Me LANCIEN, *d'une Belle Propriété dite La Métairie-Neuve, en PLOUGUER*, et par extension en Carhaix, à 1 kil. de la ville de Carhaix, sur le bord de la route de Carhaix à Motreff, et comprenant sous bâtiments, terres plantées, terres labourables et prés une contenance d'environ *25 hectares 45 ares 10 centiares*.

Cette propriété est affermée à M. François Cougard, pour 9 ans, qui prendront cours le 29 septembre 1906, moyennant 1,580 francs de fermage annuel, le payement des impôts et de l'assurance, et la moitié de la récolte des pommes à cidre.

Mise à prix : 48.000 francs.

Une seule enchère emportera adjudication.

On pourra traiter de gré à gré.

Pour visiter s'adresser au fermier, et pour tous renseignements et traiter, à M. DE MINIAC, receveur de rentes à Carhaix, et à Me LANCIEN, notaire.

Etude de Me LE MASSON, notaire à Gouézec

A VENDRE OU A LOUER

Jouissance du 1er Janvier 1907

UNE CARRIÈRE D'ARDOISES

en pleine exploitation, bordant le canal de Nantes à Brest, située à *Stergourta*, près *Pont-Caublanc*, en Gouézec, ayant sur le canal prise d'eau pour roue hydraulique ou turbine. Vastes emplacements pour sentiers et déblais.

S'adresser au dit Me LE MASSON.

Etude de Me PAUL LE BOUAR, Notaire à Gourin, Docteur en Droit

A VENDRE par adjudication volontaire, en l'Etude et par le Ministère de Me LE BOUAR, *le Samedi 1er Septembre 1906*, à une heure de l'après-midi, **une Métairie**, située au village du *Hellès*, en la commune de *Gourin*, d'une contenance approximative de 20 hectares et d'un revenu de mille francs.

Mise à prix. . . . . 28.000 fr.

Faculté de traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LE BOUAR, Notaire.

VENTE par adjudication publique et volontaire, en l'Etude et par le Ministère de Me PAUL LE BOUAR, notaire à Gourin, *le Dimanche 2 Septembre*, à deux heures de l'après-midi, **une Propriété Rurale**, située au village de *Kermoal*, en la commune de *Gourin*, d'une contenance de 11 hectares et d'un revenu de 750 francs.

Cette propriété, située à un kilomètre de Gourin, en bordure de la route de Gourin au Faouët, contient une belle carrière de moëllons.

Mise à prix. . . . . 17.000 fr.

Faculté de traiter à l'amiable avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me LE BOUAR, Notaire à Gourin.

Etude de Me POSTOLLEC, Notaire à Gourin

A Vendre par adjudication volontaire le *Dimanche 2 Septembre 1906*, à une heure après-midi, en l'étude et par le ministère de Me POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

Premier lot. — Au village de **Quélennec**, en GOURIN. *Stang-guen*, terrien contenant 75 ares environ.

Mise à prix. . . . **1.300 fr.**

Deuxième lot. — Au même village de **Quélennec**, en GOURIN, une pièce de terre appelée *Parc Stang guen*, contenant environ 1 h. 08 ares.

Mise à prix. . . . **1.600 fr.**

Faculté de réunion. — S'adresser pour tous renseignements à Me POSTOLLEC, Notaire.

Etude de Me GUIRRIEC, notaire à Châteauneuf-du-Faou.

Vente par adjudication publique et volontaire, en l'étude et par le ministère de Me GUIRRIEC, le jeudi 23 août 1906, à une heure, d'une **PROPRIÉTÉ** *de rapport et d'agrément*, située à KERGONAN, à 700 mètres de la ville de CHATEAUNEUF, sur la route de Quimper, consistant en 1) Maison d'habitation confortable nouvellement construite, 2) un bûcher au pignon, 3) cabinets d'aisance et puits, 4) un grand jardin potager de 73 ares. Vue superbe.

Mise à prix..... **6.000 fr.**

On pourra traiter de gré à gré. S'adresser à Me GUIRRIEC.

Carhaix, imprimerie du Peuple.

Le Gérant : F. JAFFRENNOU.

Var ar Marc'hallac'h

Ar c'houriou komparachet en seiz kear

		Keraez *disad.*	Montroulez *disadorn*	Landerne *disadorn*	Gwengamp *disadorn*	Kemperlé *dirgwener*	Gourin *dilun*	Kastellin *diriaou*
Gwiniz,	ar 100 kilo	23.00	23.50	23.50	23.00	23.00	23.50	23.00
Segal-winiz,	—	10.00	—	—	—	—	—	12.00
Segal,	—	15.00	16.50	—	16.00	15.50	16.00	16.00
Gwiniz-du,	—	16.00	19.00	17.00	15.50	16.50	16.00	15.00
Kerc'h,	—	20.00	20.00	19.50	20.00	19.50	19.00	20.50
Heiz,	—	11.00	15.50	16.50	17.50	16.00	13.50	16.00
Brenn,	—	15.00	15.00	14.00	—	14.50	13.75	—
Patatez	—	5.00	5.50	5.00	5.00	5.50	5.00	5.50
Foenn,	ar 500 kilo	35.00	38.00	38.00	38.00	35.00	35.00	30.00
Plouz,	—	20.00	22.00	20.00	21.00	21.00	20.00	20.00
Amann dous,	ar c'hilo	2.10	2.20	2.10	2.00	2.00	2.10	2.00
Viou,	an douzen	0.75	0.90	0.90	0.90	0.90	0.75	0.90
Gedon,	ar pez	—	—	—	—	—	—	—
Glujeri,	—	—	—	—	—	—	—	—
Saout,	ar c'hilo bev	0.50	0.50	0.50	0.40	0.50	0.50	0.50
Ohen	—	0.55	0.55	0.50	0.45	0.55	0.55	0.55
Loeou,	—	0.70	0.80	0.80	0.70	0.80	0.80	0.80
Denved,	—	0.95	1.00	0.90	0.80	0.90	0.90	0.90
Moc'h,	—	0.80	0.85	1.00	0.75	1.00	0.85	0.80
Ier,	ar re	4.00	4.50	3.75	4.50	4.00	4.00	4.50
Avalou jistr,	ar 100 kilo	4.00	4.00	4.00	3.50	3.50	4.00	3.50

MAISON ALLAIN

Rue du Pavé, CARHAIX

CYCLES, BICYCLETTES D'OCCASION
Fusils et Revolvers
Ecrèmeuses et Machines à Coudre
Machines à battre et toutes autres pour l'Agriculture
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
MÊME A DOMICILE.
PIÈCES DE RECHANGE
Prix Modérés

Articles de Mariage

FLEURS, BOUQUETS, BAGUES
NOUVEAUTÉS
TOILES A LA MAIN
Soiries, Draperies, Parapluies, Ombrelles

Mlle Fanny LARMET

Place de la Mairie
CARHAIX

Le Meilleur
FIL,
LIN extra
MARQUE: "AU 1er GRENADIER DE FRANCE"
60 mètres Garantis
GRAND TEINT
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER
Le réclamer
dans toutes les bonnes merceries

PLUS de FUMÉE dans les APPARTEMENTS

Par le défumage
SYSTÈME PITON S. G. D. G.

LOUIS BANIEL

Entrepreneur
à CARHAIX (Finistère)

a l'honneur d'informer le public qu'il est pour l'arrondissement de Morlaix et l'arrondissement de Châteaulin, **le seul concessionnaire** du système PITON.

Défumage avec garantie. Garantie écrite avant l'exécution des travaux. Paiement après succès certain.

Ce système ne faillit jamais. Il est représenté dans 45 départements de la France.

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne
CARHAIX

J. ADAM, Propriétaire

Correspondance du *Touring-Club Anglais* et du *Touring-Club de France.*
Table d'Hôte à toute heure
Garage pour vélos; Fosses pour automobiles; Omnibus à tous les trains; Voitures de louage.
Brezonek a gomzer
ENGLISH SPOKEN
A very confortable Hotel for travellers
Moderate fares

COMPAGNIE D'ASSURANCES

"LE SOLEIL"

44, rue de Châteaudun, PARIS
INCENDIES, VIE et ACCIDENTS

Représentant: SAMUEL PALIERN, *négociant en vins et spiritueux, à* **Gourin** et Agent Général pour les cantons de *Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgoat* et *Châteauneuf.*

Des Agents sérieux sont demandés.

IMPRIMERIE DU PEUPLE

CARHAIX

SERT VITE, BIEN ET BON MARCHÉ

« Si vous toussez prenez des Pastilles Géraudel. »

Ce dicton populaire, qui a fait le tour du monde, a définitivement consacré l'efficacité des

PASTILLES GÉRAUDEL

Souveraines pour guérir:
Rhume, Toux nerveuse, **Bronchite,**
Laryngite, Enrouement,
Irritation de Poitrine, **Catarrhe,**
Asthme, etc.

MONSIEUR GÉRAUDEL,
Je fais, depuis plusieurs années, usage de vos pastilles au goudron de Norwège. Je les prends le soir, de manière que, fondues dans la bouche avant le sommeil, elles pénètrent par la muqueuse jusqu'au larynx et aux bronches et les imprègnent pendant sept ou huit heures de suite. Dans ces conditions, je suis garanti toute la semaine des irritations de gorge, et j'obtiens le dimanche, pour la prédication, des effets de sonorité d'une solidité continue et d'une puissance qui ne doit pas contribuer médiocrement à la force de la vérité. J'estime donc que vos pastilles, prises dans de bonnes conditions, sont, pour tous ceux qui doivent parler en public, une invention précieuse et un véritable bienfait. ***Experto crede.***
JUSTIN FÈVRE,
Vicaire Général, Protonotaire Apostolique.

L'Étui de 72 pastilles renferme une notice indiquant la manière de les prendre.
Dans toutes les Pharmacies.

Henri BAVARD

DENTISTE
2, Place Thiers, à MORLAIX
Visible tous les jours non fériés de 9 à 5 heures.
Le Lundi à Lannion.

TUD DIVAR AR MAEZ
Euz a gantoniou
KALLAK ha MAËL-KERAEZ
En ti Louis AR BOULC'H
en parrez PLUSKELLEK, e kafet:
Digoavenerezed-Leaz "LISTER"
ha
MEKANIKOU-DORNA
An Aotrone VALLÉE, deuz SANT-BRIEK

Ar re wella da zorna, krenv, founus, eaz da gas en dro.

Paëamanchou gant termen, ha mond da blasi anê.

CHANSONS POPULAIRES BRETONNES
AUTHENTIQUES
par MM. GUILLERM et HERRIEU

Recueil de Mélodies bretonnes avec la musique de chant, paroles bretonnes et traduction française.
Le Recueil: 2 fr. net
Chez tous les marchands de musique, Libraires, Hotels

Chaque mélodie, chant, paroles bretonnes et françaises avec accompagnement de piano 0 fr. 75.

A. DAVID, *Editeur de Musique*
— QUIMPER —

ART BRETON
TOUT LE MOBILIER
Créations-Exécution

ELY-MONBET

Château de CAUREL (C.-du-N.)

ERWAN HERNOT

Kizeller Kalvariou
KROAZIOU HA MEIN-BEZ
War ar Men-enerez
Ha war ar Marbr;
Bet Medatennet
SEIZ GWECH WARNUGENT;
RU LANNDREGER
LANNHUON

Kalvar Lanndreger ha Kalvar ar Vretoned en Lourd a zo deut er-meaz deuz Ti HERNOT.

GRAND CHOIX D'ARMES
COUTELLERIE
Nouvelles MACHINES à COUDRE
DE PRÉCISION
à Navette Rotative
GRITZNER
GARANTIE SÉRIEUSE

MARIE AINÉ

Place Emile-Souvestre et 1, Rue Pont-Notre-Dame
MORLAIX (Finistère)

Construction Agricole de Landerneau

E. BELBÉOC'H

Ingénieur-Constructeur

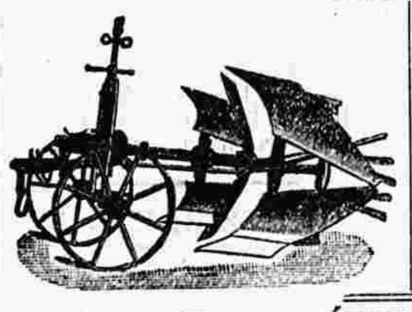

— 200 Médailles —
GRAND PRIX
Exposition Internationale

BRABANTS
PERFECTIONNÉS BREVETÉS.
Herses Canadiennes
et à Hérisson
EXTIRPATEURS A DENTS FIXES
ET A DENTS FLEXIBLES
Houes et Semoirs extensibles
BROYEURS — HACHE-PAILLE

Toutes mes **Charrues ÉMIETTEUSES** *ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable; la glissère en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues.* (Demander les références.)—*Représentant à Carhaix:* **Louis LE BESCOND.**

HORS CONCOURS: Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)

Machines à tricoter

De tous Systèmes

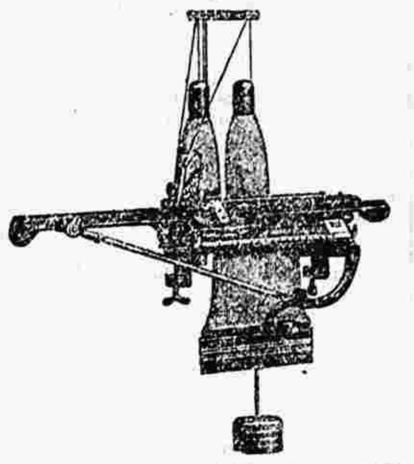

APPRENTISSAGE GRATUIT
Facilité de Paiement

Mme CORBEL

6, Rue Longue de Bourrette, 6
MORLAIX
(*Voir les Modèles au Magasin*)

BREIZAD?
Pa 'zi da BARIZ:
PELEC'H E TISKENNI?
A DRA ZUR
en ti eur Breizad all!

Ma kerez dibri mad, hag ar gwella marc'had deuz tout Pariz, kerz da

Restaurant Frederik GODEN
(deuz Keraez)
AU LION D'OR, 38, Rue Oberkampf
ekichen plasen ar Republik
Brezonek a gomzer.—English spoken

LA TERRE

On vient de lancer un nouveau globe terrestre d'une rigoureuse exactitude, qui répond à tous les desiderata par les renseignements extrêmement complets qu'elle donne.

Ses avantages pratiques sont multiples: limitation en couleur des pays et des chemins de fer; routes internationales; principales villes de France et du monde; points de repère permettant de trouver immédiatement sur la carte la situation cherchée, lignes de bateaux, ports, etc. Le tout d'une très grande clarté et d'un emploi des plus faciles.

Ce globe a une supériorité précieuse sur tout ce qui s'est fait jusqu'ici: elle est imprimée sur toile caoutchoutée. Qu'elle soit à la longue poussiéreuse et salie, un coup d'éponge et elle reprend son neuf. Voilà une très appréciable garantie de durée.

Ce globe fort joli convient à tout le monde: aussi bien au commerçant qu'au père de famille, au militaire, qu'à l'instituteur, pour l'instruction comme pour l'agrément et nous n'hésitons pas à le recommander chaudement: il mesure 1 mètre de circonférence: son prix est de 25 francs, mais on peut, actuellement, en souscription, l'avoir pour **quinze** francs. Le demander pour ce prix au journal *AR BOBL*, dans les bureaux duquel on peut le voir, et en envoyer le montant en mandat-poste.

Toutes les expéditions sont faites franco GARE la plus rapprochée. Prière de nous l'indiquer.

Magasins d'Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

AU PHARE -- MORLAIX

MAISON DE CONFIANCE
Vendant à prix fixe et le meilleur marché

GRANDE MISE EN VENTE
des Nouveautés de la Saison
Vêtements Complets pour Hommes et Jeunes Gens
IMMENSE ASSORTIMENT
de Costumes pour Enfants de 3 à 12 ans
Rayon spécial de Costumes pour Première Communion

CHEMISERIE, CHAUSSURES et CHAPELLERIE
Au Phare — MORLAIX — Au Phare

GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE
Place Thiers, MORLAIX
GRANDE MISE EN VENTE DES ARTICLES D'ÉTÉ
Nouveautés de la Saison
Rayons spéciaux: Chemiserie, Bonneterie, Ganterie, Chemises toutes faites et sur Mesures, Gilets et Chemises de flanelle.
Le Rayon le plus complet de Faux-Cols et Cravates de toute la Région
GRANDE CHEMISERIE PARISIENNE — MORLAIX

Supériorité des Eaux-de-Vie

Ancienne Maison E. ESSEUL, fils

DU PENHOAT et BERNARD

PAIMBŒUF (Loire-Inférieure)

Cette Maison se recommande à la confiance, par les nombreuses récompenses obtenues dans les Concours où elle a exposé les *Eaux-de-vie supérieures,* type Cognac de sa distillation spéciale. Malgré leur prix très modéré, leur qualité incontestable place, en effet, ces Eaux-de-vie supérieures au rang des types Cognacs et Armagnacs d'un prix beaucoup plus élevé.

Expédition franco gare acheteur par fûts de 30 litres au minimum.

Demander prix et échantillons.

GRAND HOTEL DE BRETAGNE
le plus rapproché de la gare
10, rue Victor Massé — LORIENT
TENU PAR
Mme LE CONTE-BOZELLEC

Garages. — Confort moderne. — Téléphone: 65. — Bains. — Chambres noires. — Omnibus à tous les trains.

Bretoned!

Pa iefet da **Roazon,** diskennet da eva eur bannac'h ha da zibri eun tam boued en hostaleri

Prosper ROBERT

CAFÉ BRETON
55, Avenue de la Gare, RENNES
CAFÉ-CONCERT, DE 8 HEURES A MINUIT

L'ivrognerie n'existe plus

Un échantillon de ce merveilleux Coza est envoyé gratis.

Peut être donné dans du café, du thé, du lait, de la liqueur, de l'absinthe, de la bière, de l'eau ou de la nourriture sans que le buveur ait besoin de le savoir.

La poudre COZA vaut mieux que tous les discours du monde sur la tempérance, car elle produit l'effet merveilleux dégoûter l'ivrogne de l'alcool. Elle opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peuvent la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé sa guérison.

La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur, et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.

L'Institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande, un livre de remerciements et un échantillon. La poudre est garantie absolument inoffensive.

ECHANTILLON GRATUIT
N° 471
Découpez ce coupon et envoyez-le à l'Institut à Londres.
Lettres à affranchir à 0.25.

COZA INSTITUTE
(Dépt. 471.)
62, Chancery Lane, Londres (Angleterre.)

VINS

« La meilleure garantie pour vivre vieux c'est de Boire du **Vin Vieux.**»
Ainsi parlait Rabelais.
Une table sans Bon Vin est un Foyer sans Feu.

MÉFIEZ-VOUS
DES VINS TRUQUÉS & COUPÉS!

Et pour être bien servis
Adressez-vous directement aux Propriétaires de Vignobles.
Monsieur **Adémar de MONTEIL** à Saint-Etienne-du-Lisse
Castillon (Gironde)

Vous adressera franco en votre gare une barrique d'excellent **Vin blanc** de ses propriétés de *Mathecoulon* près Sainte-Foix,
pour **90 francs.**
et une barrique de **Vin rouge,** *Saint-Emilion Supérieur,*
pour **130 francs.**
FRAIS A LA CHARGE DE L'ACHETEUR
Garanties sérieuses, Clientèle de confiance en Bretagne.

KAVET EO BET

ar gwella moïen, an hini ar muia pratik, hag ar marc'had mata, evid parea d'ar

Paz, Anouedadur,
Klenvejou ar Skevent,
Pistigou, Berr-Alan

Awalc'h eo kemer eur banne
SIROP CELTIQUE
pehini a zousa en eur ober eun devez d'ar gwasa krogajou paz.

Mammou a famill, pere, glac'haret, a zo en dizesper dre ma n'ellet ket gwellaat d'unan euz ho tud, kemerit kalon!
Redit da di an Apotiker, ha goulennit eur vuredad

SIROP CELTIQUE

Hennez a bareo zur ar c'hlanvour.

Ar Vuredad: 1 Skoed

En ti MOREUL, apotiker, LANNDERNE (Penn-ar-Bed)

Comptoir Agricole de Bretagne

Veuve MARÉCHAL

21, Boulevard National
à SAINT-BRIEUC

Moteurs JAPY
Ecrémeuses LANZ
Charrues RUD-SACK
BRABANTS DOUBLES MELOTTE et AMIOT
Faucheuses, Javeleuses, Lieuses
DEERING et NOXON
Herses et Extirpateurs PUZENAT
et., etc.

Toutes ventes à l'essai et machines garanties sur facture contre tout vice de construction et de bon fonctionnement.

Magasin le plus important de la région

Représentants du Comptoir à Carhaix:
Mme Vve GUILLOU et FILS
Sur le Château
FORGE ET CHARRONNAGE

Fonderie et Ateliers BOULLÉ

Boulevard National, SAINT-BRIEUC

VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Sucrs

Nouveau broyeur d'ajoncs à 2 coupes
Modèle 1905, b. s. g. d. g.

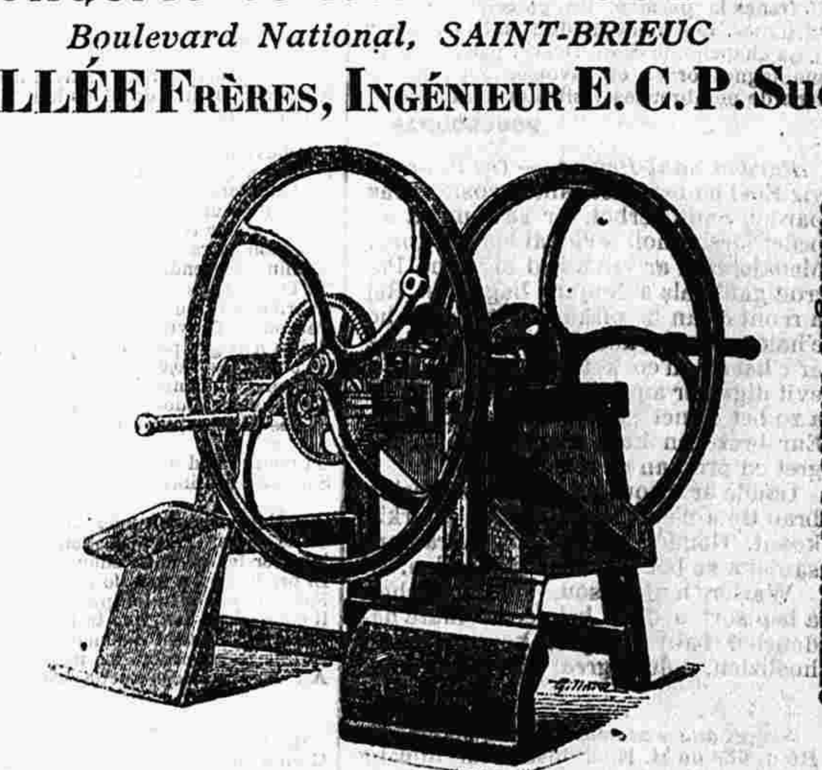

Catalogue franco sur demande

Pour légalisation des signatures ci-contre

En Mairie de Carhaix, le 190